

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EUROPÉENNES LOCALISENT LES ODD

Continuité et changement en période de Covid-19



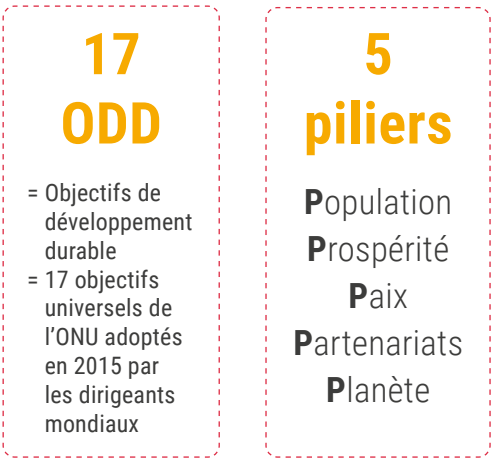
2021

Les collectivités territoriales européennes localisent les

PRINCIPALES CONCLU



À PROPOS DE L'AGENDA 2030



À PROPOS DE NOTRE ÉTUDE



Les ODD | Continuité et changement en période de Covid-19

CONCLUSIONS DE NOTRE ÉTUDE

SENSIBILISATION ET COORDINATION

76,9 %

des associations ont une **bonne connaissance** des ODD

35,9 %

des associations utilisent les ODD comme **point de référence et d'orientation**

83,8 %

des associations participent d'une manière ou d'une autre aux **mécanismes nationaux de coordination** des ODD

15,4 %

des associations se sont **impliquées davantage** que les années précédentes

COMPTE RENDU

57,9 %

des associations ont mis en place une sorte d'indicateur ou de mécanisme

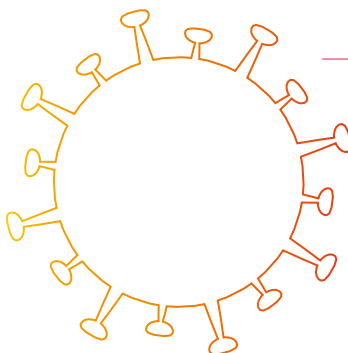
Comment ?

- ✓ 14 associations (36,8 %) collaborent avec d'autres institutions
- ✓ 11 associations (28,9 %) travaillent ou ont travaillé avec le bureau national ou régional des statistiques
- ✓ 9 associations (23,7 %) révisent ou ont révisé des indicateurs spécifiques liés aux ODD, conformément à la série officielle d'indicateurs des ODD, afin de les adapter aux réalités locales

COVID-19

Les mesures les plus courantes prises par les associations de municipalités pour soutenir leurs membres sont les suivantes :

- ✓ fournir aux municipalités et régions des informations et faciliter l'accès aux ressources informationnelles
- ✓ plaider en faveur d'un soutien financier pour les municipalités et régions



- ✓ promouvoir la participation des municipalités et régions aux consultations nationales
- ✓ promouvoir des activités de renforcement des capacités
- ✓ favoriser les initiatives des municipalités et régions

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



79,5 %

des associations ont pris des mesures concernant la dimension internationale des ODD



77,8 %

des associations estiment que le cadre des ODD favorise, renforce ou permet en quelque sorte le développement de partenariats avec leurs pairs



62,9 %

des associations ont mis en place un type d'activité réservée au soutien des partenaires



48,6 %

des associations ne suivent aucun ODD spécifique, mais adhèrent plutôt à l'esprit de l'Agenda 2030 ; **22,8 %** se concentrent sur des ODD spécifiques ; **17,1 %** sur tous les ODD

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

Défis

- ⚠ Des ressources humaines inadéquates
- ⚠ Une coordination limitée entre les différents niveaux de gouvernement
- ⚠ Intérêt et sensibilisation limités à l'échelle locale
- ⚠ Soutien limité des gouvernements nationaux
- ⚠ Ressources financières insuffisantes

Opportunités

- ✓ Intérêt et sensibilisation accrus au niveau local
- ✓ Un soutien accru des gouvernements nationaux
- ✓ Mécanismes de planification améliorés au niveau local
- ✓ Une coordination multi-niveaux renforcée

AVANT-PROPOS

La pandémie de Covid-19 a changé le monde, et nous n'en avons pas encore saisi toutes les implications. Cette crise, qui ne connaît pas de frontières, rend flagrante la nécessité d'une coopération mondiale aux niveaux local et régional. De nouvelles actions quotidiennes sont nécessaires si nous voulons créer un monde meilleur pour les générations futures. Nous devons entreprendre des efforts conjoints pour reconstruire en mieux.

Une étude de Harvard Business a révélé que, dix ans seulement après avoir reçu leur diplôme, les 3 % des diplômés qui avaient mis leurs objectifs par écrit finissaient par gagner dix fois plus que les 97 % restants. De même, d'autres études scientifiques ont montré que se fixer des objectifs conduit à des résultats impressionnants : l'élaboration d'une stratégie claire permet de générer le travail ardu nécessaire à la réalisation des objectifs. Mais, qu'est-ce qu'une étude de Harvard a à voir avec notre travail de reconstruction d'un monde meilleur post-Covid ? Pour gérer avec succès la relance, il faut mettre en place un plan. L'Agenda 2030 nous fournit déjà des objectifs écrits. Il est maintenant temps pour nous d'intensifier les efforts qui nous aideront à faire de cette décennie une décennie d'action. La pandémie nous a appris que nous devons redoubler d'efforts pour atteindre nos objectifs, mais elle nous a également montré que nous ne sommes pas seuls ! Le CCRE joue un rôle important en nous soutenant, en tant que dirigeants locaux, par le biais de réseaux, d'événements et de données qui nous permettent de savoir où nous en sommes et où nous allons. Nous, les dirigeants politiques locaux en Europe, nous devons nous rassembler, coopérer et prendre des mesures pour reconstruire nos sociétés au lendemain de la pandémie.

L'importance de l'Agenda 2030 réside dans la création de sociétés démocratiques inclusives où personne et aucun endroit n'est laissé pour compte. Nous devons agir maintenant pour transformer nos stratégies écrites en réalité et nous devons nous soutenir mutuellement pour passer de la parole aux actes !

Carola Gunnarsson

Maire de Sala (Suède), porte-parole du CCRE sur les affaires internationales et vice-présidente de CGLU



Le développement durable est de plus en plus lié à un nouveau concept dans l'air du temps : la reprise durable. La pandémie de COVID-19 qui a frappé l'Europe si fort, et continue de tous nous affecter, exige encore que les collectivités territoriales européennes prennent les devants dans cette gestion de crise et dans la planification de la reprise. Elles doivent non seulement gérer les questions de santé mais aussi les priorités sociales, environnementales et économiques des citoyens et des collectivités locales.

Afin de reconstruire ensemble une Europe plus forte et plus résiliente, nous devons exploiter et favoriser pleinement la force de l'Agenda 2030 et de toutes ses valeurs : l'inclusion et la diversité, l'établissement de nouveaux partenariats multi secteurs et multi niveaux, la cohérence des politiques, l'égalité des genres, et la cohésion territoriale avec un accent particulier sur les zones dépeuplées de l'Europe. Pour garantir une localisation efficace, il est impératif d'aborder tous les Objectifs de développement durable (ODD) conjointement, comme un ensemble d'objectifs indivisibles qui doivent être atteints de manière ascendante.

De nouvelles stratégies de localisation doivent être abordées pour promouvoir les synergies entre l'Agenda 2030 et le Nouvel Agenda urbain, car cet engagement politique jettera les bases d'une conception urbaine et rurale holistique de l'Europe en 2030 : des territoires pour vivre mieux.

Cette année, l'Espagne présente un Examen national volontaire (ENV) au Forum politique de haut niveau des Nations Unies (FPHN) qui comprend la Stratégie de développement durable 2030 récemment approuvée. Elle reconnaît et promeut le rôle essentiel des collectivités locales espagnoles pour rendre les Objectifs de développement durable réalisables dans la décennie d'action qui nous attend. Au niveau local, des rapports périodiques ont été publiés ces dernières années (tels que les Examens locaux volontaires de Valence, Barcelone, la Diputación de Córdoba et Málaga, entre autres). Des progrès ont été faits dans la définition d'indicateurs, tant avec le Secrétaire d'Etat pour l'Agenda 2030 du gouvernement espagnol, que via un groupe de réflexion national (*Red Española para el Desarrollo Sostenible*). Tout cela avec le soutien actif de notre association nationale, la Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP).

Les collectivités territoriales en Espagne et dans toute l'Europe, ouvrent la voie à la mise en œuvre active des objectifs mondiaux. Pour cela, nous devons disposer d'un espace dédié dans les rapports et processus décisionnels nationaux et internationaux afin de mettre en valeur les réalités de nos territoires, tant nos différences que nos défis, et surtout, nos forces.

Cette étude menée par le CCRE et PLATFORMA, nous renseigne sur l'état des lieux de ce qui se passe aux niveaux local et régional. Elle met en lumière la manière dont nous coordonnons et collaborons avec nos associations nationales pour impliquer les citoyens et donner vie à l'Agenda 2030 de manière équitable dans tous les territoires.

Carlos Martínez Mínguez

Maire de Soria (Espagne), vice-président du CCRE et porte-parole du CCRE sur l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable



La présente étude est fondée sur une enquête conjointe menée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), PLATFORMA et Cités et gouvernements locaux unis (CGLU). Elle a été envoyée en février 2021 aux membres du CCRE et aux partenaires de PLATFORMA. L'objectif était de collecter des informations actualisées sur la forme et le degré d'implication des associations et réseaux de collectivités territoriales dans la localisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Editeurs : **PLATFORMA** et le **Conseil des Communes et Régions d'Europe** (CCRE)

Auteure : **Sarah Bentz**, Chargée de mission - Objectifs de développement durable chez PLATFORMA

Recherche et soutien : **Nathalie Noupadja**, Responsable de la recherche et des études au CCRE, avec l'aide précieuse de **Theodor Pina**, stagiaire PLATFORMA, et **Tanja Traub**, stagiaire de recherche au CCRE

Directeurs de rédaction : **Frédéric Vallier**, Secrétaire Général du CCRE, **Marlène Siméon**, Directrice des Opérations du CCRE, et **Durmish Guri**, Directeur des Ressources externes et de la stratégie de la connaissance du CCRE.

Mise en forme et liaison avec l'équipe de graphistes : **Hervé Devavry**, Chargé de presse et de communication chez PLATFORMA, avec l'aide précieuse de **Pierre Vander Auwera**, Responsable communication du CCRE, et de **Craig James Willy**, Rédacteur et éditeur du CCRE

Traduction de l'anglais : **Domenica Maria Pistoia**

Design : **Paf !** - Bruxelles, juin 2021

Informations actualisées en avril 2021

Associations et partenaires participants : **Albanie** : Association albanaise des municipalités (SHBSH) ; **Allemagne** : Association des villes allemandes (DST), Association allemande du Conseil des Communes et Régions d'Europe (RGRE) ; **Autriche** : Association des villes et communes autrichiennes (Österreichischer Städtebund), Association autrichienne des municipalités (Österreichische Gemeindebund) ; **Belgique** : Association des villes et communes flamandes (VVSG) ; **Bulgarie** : Association nationale des Municipalités de la République de Bulgarie (NAMRB) ; **Chypre** : Union des municipalités chypriotes (UCM) ; **Danemark** : Régions danoises (Regioner) ; **Espagne** : Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP), Euskal Fundazioa / Fonds de coopération des autorités locales basques et ELANKIDETZA - Agence de coopération au développement du gouvernement basque (EUSKADI - Pays basque), Association des municipalités basques (EUDEL), Gouvernement de Catalogne (Generalitat de Catalunya), Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI), Fons Mallorquí de Solidaritat i Cooperació ; **Finlande** : Association des pouvoirs locaux et régionaux finlandais (AFLRA) ; **France** : Cités Unies France (CUF), Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) ; **Géorgie** : Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie (NALAG) ; **Islande** : Association des pouvoirs locaux d'Islande (SAMBAD) ; **Italie** : Association italienne du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AICCRE) ; **Kosovo** : Association des communes du Kosovo (AKK) ; **Lettonie** : Union des gouvernements locaux et régionaux de Lettonie (LALRG) ; **Lituanie** : Association des pouvoirs locaux de Lituanie (ALAL) ; **Luxembourg** : Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL) ; **Macédoine du Nord** : Association des collectivités locales de la République de Macédoine du Nord (ZELS) ; **Moldavie** : Congrès des autorités locales de Moldavie (CALM) ; **Norvège** : Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS) ; **Pays-Bas** : Association des municipalités néerlandaises (VNG), Conseil national des jumelages communaux Pays-Bas–Nicaragua (LBSNN) ; **République tchèque** : Union des villes et communes de la République tchèque (SMO ČR) ; **Roumanie** : Association des communes de Roumanie (AMR) ; **Royaume-Uni** : Convention des autorités locales écossaises (COSLA), Association des gouvernements locaux (LGA) ; **Serbie** : Conférence permanente des villes et communes de Serbie (SKGO) ; **Slovénie** : Association des communes urbaines de Slovénie (ZMOS-SI), Association des municipalités et villes de Slovénie (SOS) ; **Suède** : Association suédoise des collectivités locales et des régions (SKR) ; **Turquie** : Union des municipalités de Turquie (TBB), Union des municipalités de Marmara (MMU) ; **Ukraine** : Association des villes ukrainiennes (AUC) ; **Sud-Est de l'Europe** : Réseau des Associations des pouvoirs locaux de l'Europe du sud-est (NALAS).

Images : Couverture, pages 6, 7, 14, 21, 22, 23, 32, 34 & 37 : © Unsplash ; page 2 : © CCRE-CEMR | B. Voisin ; pages 9, 15 & 35 : © ESA/NASA–T. Pesquet ; page 10 : © PLATFORMA | Bernal Revert/BR&U ; pages 13, 16, 18-19, 24 & 31 : © AdobeStock ; page 25 : © UCLG-CGLU 2019 ; pages 29 & 33 : © United Nations.

Remerciements : PLATFORMA et le CCRE tiennent à remercier tous les partenaires et membres, les associations nationales et leurs collectivités territoriales membres qui ont répondu à l'enquête, ainsi que tout le personnel impliqué qui a contribué à la production de cette publication.

Avertissement : Les analyses, résultats et recommandations présentés dans cette étude sont ceux du CCRE et de PLATFORMA. Ils ne reflètent pas nécessairement la position officielle des collectivités territoriales, de leurs associations ou des institutions multilatérales dont les études de cas sont présentées ici.

Le présent ouvrage est placé sous une licence internationale Creative Commons
« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage des Conditions Initiales à l'Identique » 4.0



Imprimé de manière écologique

www.cemr.eu | info@ccre-cemr.org
www.platforma-dev.eu/fr | platforma@ccre-cemr.org

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	4
RECOMMANDATIONS CLÉS	5
INTRODUCTION	7
Méthodologie	8
<i>Portée géographique</i>	8
<i>Questionnaire</i>	8
<i>Tendances</i>	9
<i>Exhaustivité de l'enquête</i>	9
CHAPITRE I. RECONNAISSANCE, SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT	10
Quel est le degré de sensibilisation des associations européennes en 2021 ?	10
De la prise de conscience à l'engagement	11
Comment l'histoire peut influencer la perception actuelle des ODD : exemples de l'Europe du Sud-Est	11
Mécanismes de coordination - comment les associations travaillent-elles sur les ODD dans leurs propres bureaux ?	12
Un Agenda indivisible	14
Atteindre les citoyens	15
Engager les jeunes au travers des ODD	16
FOCUS 1 – UN CHEMIN VERS LA REPRISE GRÂCE AUX ODD	17
Rôle des associations nationales dans les efforts visant à reconstruire en mieux	18
CHAPITRE II. SUIVI DES PROGRÈS EN MATIÈRE D'ODD : DU NIVEAU LOCAL AU NIVEAU MONDIAL	20
Contributions locales au niveau international	22
Indicateurs pour l'élaboration d'un Examen local volontaire - qu'est-ce qui est nécessaire ?	22
La valeur ajoutée du rapport local sur les ODD	23
Une nouvelle tendance émergente : Les Examens infranationaux volontaires	25
FOCUS 2 – LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EUROPÉENNES AU FPHN 2021 DE L'ONU	26
CHAPITRE III. LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE POUR RÉALISER L'AGENDA 2030	29
La participation locale et régionale de l'Europe à l'ONU	30
Les ODD dans les pays partenaires - comment les associations nationales peuvent-elles aider l'UE à établir des liens ?	31
La coopération décentralisée, l'un des piliers des partenariats internationaux	33
CHAPITRE IV. OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS DE TRAVAILLER AVEC LES ODD	38
Obstacles	38
Opportunités	39
CONCLUSION	40
LECTURES SUPPLÉMENTAIRES	41

ACRONYMES

AGLR	Associations de gouvernements locaux et régionaux/Association de collectivités territoriales
CCRE	Conseil des Communes et Régions d'Europe
CE	Commission européenne
CGLU	Cités et Gouvernements Locaux Unis
COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE	Coopération au développement entre gouvernements infranationaux
DEAR	Éducation au développement et sensibilisation (des citoyens)
DG DEVCO	Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne (jusqu'au 15 janvier 2021)
DG INTPA	Direction générale des partenariats internationaux (ancienne DG DEVCO, nouveau nom à partir du 16 janvier 2021)
EIV	Examens infranationaux volontaires (rapports d'avancement sur les ODD produits par des associations de collectivités territoriales)
ELV	Examens Locaux Volontaires (rapports locaux sur les progrès réalisés dans la réalisation des ODD)
ENV	Examens nationaux volontaires (rapports nationaux sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD)
FPHN / FPHN DE L'ONU	Forum politique de haut niveau sur le développement durable (organisé par l'ONU)
GLR	Gouvernements locaux et régionaux/Collectivités territoriales
GTF / GLOBAL TASK FORCE	Groupe de travail mondial des collectivités territoriales (facilité par CGLU)
MPE	Membre du Parlement européen
NDICI	Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale - également dénommé « Global Europe »
ODD	Objectif(s) de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PE	Parlement européen
UE	Union européenne
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OSC	Organisations de la société civile

RECOMMANDATIONS CLÉS

Pour qui ?



Les institutions
de l'UE



Les gouvernements
nationaux



Les collectivités territoriales et
leurs associations nationales



1. Augmentation des fonds et du soutien de l'Union européenne et des gouvernements nationaux destinés à la localisation des ODD,

afin de promouvoir un véritable changement systémique à partir de la base. Lorsqu'ils s'engagent dans un cadre multi-financier qui régira leurs budgets et leurs programmes pour les sept prochaines années, l'Union européenne, ses délégations dans les pays partenaires et les gouvernements nationaux devraient veiller à ce que le rôle clé joué par les municipalités, les régions et les associations nationales – ainsi que le processus de localisation des ODD lui-même (tant en Europe que dans les pays partenaires extérieurs) – ne soit pas négligé lors de la définition des priorités géographiques et thématiques.



2. Promotion de la gouvernance à plusieurs niveaux, des partenariats multipartites et de la cohérence des politiques par les institutions européennes, les gouvernements nationaux et les collectivités territoriales et leurs associations nationales

pour une mise en œuvre réussie des ODD. Toutes les parties prenantes sont encouragées à identifier les interdépendances critiques entre les domaines d'action et les différents acteurs, afin de poursuivre une approche cohérente de la mise en œuvre des ODD et de limiter tout effet de débordement négatif. Il est essentiel de faire participer les citoyens au processus de localisation des ODD et, à cet égard, l'éducation au développement et la sensibilisation du public s'avèrent indispensables. Il faut explorer les synergies de manière approfondie et veiller à ce que les liens entre tous les niveaux d'élaboration des politiques relatives aux ODD soient clairs. Les collectivités territoriales peuvent et devraient être consultées par leurs gouvernements nationaux et par les institutions de l'Union européenne à chaque étape du processus décisionnel.



3. Les collectivités territoriales et leurs associations nationales devraient continuer à échanger des informations avec leurs pairs et apprendre les uns des autres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe,

afin d'acquérir toujours plus d'expertise, notamment par le biais de la coopération décentralisée. Tirer parti de la vision commune et du langage universel des ODD pour stimuler l'apprentissage par les pairs, l'expérimentation et l'innovation. Lier les ODD à la coopération décentralisée peut aider à revitaliser et à relancer les partenariats et vice-versa, et conduire à des solutions à des défis communs, tels que la réussite de la relance post-Covid. Ces échanges méritent également une reconnaissance et un soutien accrus de la part des gouvernements nationaux et de l'Union européenne, étant donné leur rôle essentiel dans l'accélération de l'action en faveur des ODD et des initiatives de réponse à la crise.



4. Une plus grande reconnaissance du rôle des GLR et des AGLR et une aide majeure des gouvernements nationaux pour localiser les ODD.

Tirer le meilleur parti du rôle des associations nationales et des collectivités territoriales, afin de faciliter cet échange et de centraliser et promouvoir les progrès des ODD locaux et régionaux sur l'ensemble du territoire. Il est également essentiel que les gouvernements nationaux reconnaissent et intègrent davantage le rôle des GLR et de leurs associations dans le suivi et la communication des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD (notamment par le biais des Examens locaux et infranationaux volontaires). La fourniture de données désagrégées accessibles est essentielle pour mettre en évidence l'impact des GLR dans l'accélération du processus de localisation. Toutefois, il convient également de se concentrer sur le suivi de l'impact de la localisation des ODD sur les GLR, les AGL et les politiques locales, ainsi que de fournir des directives claires sur la manière d'utiliser les données collectées pour aller de l'avant.



5. Renforcement des ressources humaines et des capacités pour travailler à la localisation des ODD.

Les collectivités territoriales et leurs associations nationales, confrontées au défi de l'insuffisance des budgets pour le recrutement de ressources humaines supplémentaires pour leurs activités liées aux ODD, peuvent mobiliser du personnel supplémentaire en encourageant les méthodes de travail interdépartementales, s'inspirant de l'esprit de l'Agenda 2030 dans leur travail quotidien. Le renforcement des capacités à cet effet est essentiel – il faudrait également encourager l'échange de pratiques et la formation de partenariats plus solides avec le monde universitaire, la société civile et le milieu scientifique, afin de poursuivre l'acquisition de connaissances dans ce domaine.



INTRODUCTION

2020 a été une année particulière, c'est le moins que l'on puisse dire. La propagation de la Covid-19 dans le monde entier a frappé les municipalités et les régions de manière inattendue et dure, notamment en Europe, où les pertes confirmées dues à la Covid-19 ont dépassé le million dans la région européenne de l'OMS et où 1,6 million de nouveaux cas ont été atteints chaque semaine.¹ La priorité a d'abord été donnée à la réponse à la crise, puis à la protection et à la fourniture des services essentiels aux citoyens avant tout.

Les efforts visant à stabiliser la situation, à traiter les questions les plus urgentes, tout en veillant à ce que la prestation des services publics aux citoyens se poursuive sans interruption, avant de passer à une reprise rapide et durable, étaient et demeurent essentiels. Les priorités ont été remaniées et les fonds ont été nécessairement réaffectés à des besoins plus locaux, concrets et urgents. Bien que cela ait eu un impact sur la vitesse à laquelle les collectivités territoriales et leurs associations nationales ont progressé sur les agendas mondiaux, tels que l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable (Agenda 2030) et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD), cela n'a pas stoppé le processus. Au contraire, si certaines municipalités et régions ont dû mettre temporairement en veilleuse leurs efforts en matière d'ODD, d'autres ont saisi l'occasion d'utiliser le cadre et la vision de l'Agenda 2030 pour contribuer à l'élaboration, à la planification et au

suivi de stratégies de relèvement durables, inclusives et cohérentes, et faire progresser les efforts visant à « reconstruire en mieux. »

Les associations nationales des collectivités territoriales continuent de jouer un rôle essentiel en facilitant la coopération entre leurs municipalités et régions membres, afin qu'elles puissent mieux travailler ensemble, avoir accès aux ressources nécessaires et à un soutien adéquat, et préserver leurs intérêts dans les sphères nationale, européenne et internationale. Plus de 65 %² des ODD nécessitant une mise en œuvre au niveau local pour que l'Agenda 2030 soit réalisé, les associations nationales découvrent de nouvelles façons de jouer un rôle de plus en plus important en soutenant les efforts de leurs membres en matière de durabilité, depuis la planification jusqu'à la mise en œuvre, voire le suivi et les rapports.

Les associations nationales continuent à jouer un rôle essentiel en aidant à faire le lien entre les réalités sur le terrain et en s'engageant dans des discussions multi-niveaux et multi-parties prenantes avec des partenaires nationaux, européens et internationaux. La présente étude annuelle unique vise à faire le point et à mettre en lumière le rôle en pleine évolution et croissant que les associations nationales de collectivités territoriales jouent dans la localisation des ODD, en donnant de l'élan au cadre international, en Europe et au-delà.



¹ <https://www.euro.who.int/en/health-topics/health-emergencies/coronavirus-covid-19/statements/statement-surging-pandemic-surpasses-1-million-deaths-in-the-who-european-region>

² Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques : <https://www.oecd.org/about/impact/achievingthesdgsincitiesandregions.htm>

8

Associations de villes et de pays de **29** pays européens
condu à l'enquête.

Enquête porte surtout sur le processus d'établissement de rapports d'Examens nationaux volontaires à l'ONU, mais elle tient également compte des Examens locaux volontaires (ELV).

7 Les résultats des enquêtes précédentes ont été collectés et analysés dans les trois études antérieures du CCRE/PLATFORMA : « L'Agenda 2030 vu par les associations de collectivités territoriales » (2020) bit.ly/3i9sqSM, « Comment les associations de collectivités territoriales concrétisent les ODD » (2019) bit.ly/2AGRChA et « Objectifs de développement durable, comment les villes et régions d'Europe montrent l'exemple » (2018) bit.ly/2PHRBoR

L'enquête, divisée en plusieurs parties, a été rédigée de manière à évaluer la connaissance des ODD au sein des organisations, le contexte national de la mise en œuvre et du suivi des ODD, ainsi que les mesures prises par les collectivités territoriales et leurs associations pour accélérer la mise en œuvre et le suivi des ODD en Europe et en association avec leurs homologues du monde entier.

Cette année, les questions relatives à la localisation des ODD ont également porté sur la réponse à la crise due à la Covid-19. Le prochain FPHN évaluera l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les ODD et le type de mesures prises pour « reconstruire en mieux », en vue d'une reprise plus durable et plus verte. Le questionnaire comprenait 21 questions fermées et cinq questions ouvertes, réparties en cinq sections et deux annexes (énumérant les principaux programmes ou projets locaux de localisation des ODD et les actions développées en réponse à la pandémie de Covid-19). Il comprenait également une cinquième section, adressée aux GLR européens et/ou à leurs associations nationales (membres du CCRE, collectivités territoriales européennes et membres de PLATFORMA) avec des questions supplémentaires relatives à la coopération décentralisée.

Tendances

Un autre objectif visait à identifier les tendances à travers l'Europe en termes de sensibilisation aux ODD, de mise en œuvre et d'établissement de rapports grâce aux réponses du plus grand nombre possible d'associations de GLR. Pour ce faire, nous avons d'abord comparé les statistiques de 2021 avec celles des années précédentes. Toutes choses étant égales par ailleurs, l'échantillon reste représentatif malgré de légères différences dans la liste des répondants.⁸

Néanmoins, afin de mesurer avec davantage de précision les progrès réalisés entre 2018 et 2020 sur certaines questions, nous avons fondé nos calculs sur un échantillon plus restreint : les douze répondants qui ont participé à chaque édition.⁹ Pour ces cas, nous avons choisi d'utiliser l'écart en points de pourcentage pour la proportion en question.

Exhaustivité de l'enquête

Tout d'abord, il est important de noter que même si des recherches documentaires supplémentaires ont été menées sur certains points, toutes les données statistiques mentionnées dans l'analyse proviennent des réponses à l'enquête. Il convient également de noter que certaines réponses dépendent entièrement de la subjectivité des répondants (p. ex., « Comment évaluez-vous les connaissances de votre partenaire non membre de l'UE / non européen en matière d'ODD ? »).

En outre, il faut signaler que tous les répondants à une telle enquête sont généralement déjà au courant du cadre des ODD à un degré ou à un autre, notamment parce qu'ils font partie du CCRE et/ou de PLATFORMA et sont donc plus à même d'y répondre. En effet, la majorité des associations participantes connaissaient déjà les objectifs.

Cependant, année après année, nous recevons également des réponses d'associations qui n'ont jamais travaillé avec les ODD, ou pour lesquelles les objectifs mondiaux sont loin d'être une priorité, ainsi que d'associations situées dans des pays qui rendent compte pour la première fois au Forum politique de haut niveau des Nations unies. Certaines associations participantes sont même ouvertement critiques à l'égard du cadre des ODD. Ces réponses sont essentielles pour faire en sorte que notre analyse soit aussi complète que possible et qu'elle englobe non seulement les bonnes pratiques, mais aussi les contraintes et les réserves qui doivent encore être traitées.



⁸ Depuis 2020, deux pays supplémentaires ont été inclus (Chypre et la Roumanie) avec quatre nouveaux répondants au total (l'Union des municipalités de Marmara (MMU), le Conseil national des jumelages communaux Pays-Bas-Nicaragua (LBSNN), l'Association des communes de Roumanie (AMR) et l'Union des municipalités chypriotes (UCM)).

⁹ Base géographique pour les comparaisons 2018-2019-2020-2021 : Allemagne, Belgique, Espagne, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, République tchèque et Royaume-Uni.

1 RECONNAISSANCE, SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT



Nous sommes en mesure de témoigner d'une évolution, au fil des ans, de la manière dont les municipalités, les régions et leurs associations nationales travaillent sur les ODD et l'Agenda 2030 dans leur ensemble. Nous considérons cette évolution comme positive et comme un évident exercice de la responsabilité et de l'engagement partagés, avec une plus forte sensibilisation au contenu de l'Agenda 2030, à ce qu'il représente réellement pour les gouvernements locaux et régionaux et au type d'engagement et d'actions nécessaires pour contribuer efficacement à la réalisation des ambitions fixées à l'échelle mondiale. Même si l'épidémie de Covid-19 a pu, dans un premier temps, détourner les priorités de la promotion active des ODD à tous les niveaux de gouvernance pour les orienter vers des réponses immédiates à la crise, les municipalités et les régions tiennent désormais de plus en plus compte de l'Agenda 2030 dans leurs plans de redressement. Encourageant ce processus, les pionniers locaux et régionaux en matière d'ODD ont commencé à partager leurs réussites et leurs expériences sur la mise en œuvre des ODD avec leurs pairs et leurs partenaires, en Europe et dans le monde entier, et à montrer comment elles s'entrecroisent avec les opportunités et les défis qui sont survenues au cours de l'épidémie. Nous avons remarqué que cela a également encouragé un nombre croissant d'associations nationales à faire de même, incitant les personnes moins engagées dans les ODD à rejoindre la discussion et à obtenir plus d'informations de leurs pairs.

Quel est le degré de sensibilisation des associations européennes en 2021 ?

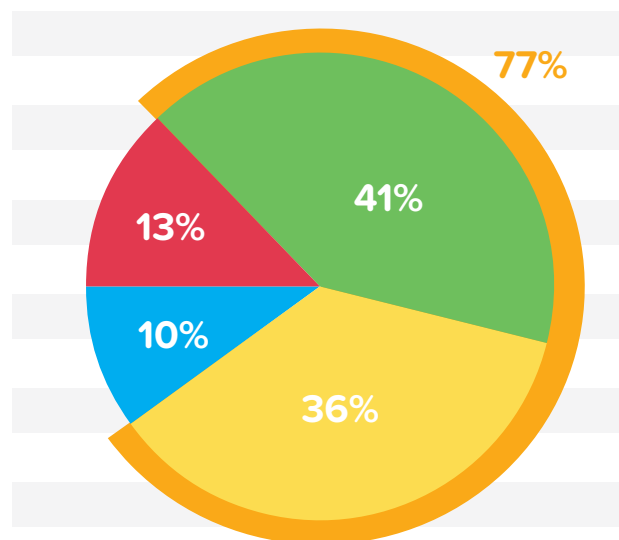
La sensibilisation est la première étape de la localisation des ODD. L'idée consiste à faire connaître aux représentants locaux et régionaux, ainsi qu'à leurs associations nationales, l'importance du nouvel agenda et à les informer de l'impact critique que leurs décisions peuvent avoir sur la réalisation des ODD. La première nouvelle promise est que, sur un total de 39 associations ayant répondu à l'enquête, plus des trois quarts d'entre elles connaissaient et comprenaient l'Agenda 2030. Un tiers (36 %¹⁰) ont effectivement utilisé le cadre des ODD comme un point de référence important dans leurs stratégies, contre 29 % seulement des 34 répondants en 2020.

Près de la moitié des associations (41 %¹¹) nous ont informés que les membres de leur personnel connaissaient les ODD et y faisaient référence, même s'ils ne les classaient pas parmi les priorités de leur travail.

Néanmoins, 10 % (quatre associations¹²) ont indiqué que seulement quelques membres du personnel connaissaient les ODD et 13 % (cinq associations¹³) avaient entendu parler de l'Agenda 2030 mais n'avaient pas conscience de l'applicabilité territoriale d'un travail sur les ODD, contre 18 % l'année précédente. Nous pouvons, donc, affirmer que la sensibilisation locale aux ODD est en hausse et que ces nouvelles connaissances se traduisent souvent par une décision des associations de collectivités locales ou régionales de travailler d'une manière ou d'une autre sur l'Agenda 2030, comme le montre la Figure 1.

CONNAISSANCE DES ODD PAR LES ASSOCIATIONS EN EUROPE

FIGURE 1.



- La plupart des employés connaissent les ODD et y font référence dans leur travail, mais ceux-ci ne sont pas une priorité
- Les ODD sont bien connus et utilisés comme point de référence important pour la planification stratégique
- Beaucoup de personnes ont entendu parler des ODD mais ne sont pas conscientes de leur pertinence
- Très peu de personnes connaissent les ODD

¹⁰ Allemagne, Espagne (FAMSI et FEMP), Géorgie, Italie, Kosovo, Lettonie, NALAS, Norvège, République tchèque, Serbie, Turquie (TBB et MMU).

¹¹ Albanie, Autriche (Städtebund et Gemeindebund), Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne (EUDEL et Fons Mallorquí), Finlande, France (CUF), Luxembourg, Royaume-Uni (COSLA), Slovaquie (ZMOS-SI et SOS), Suède, Ukraine.

¹² Lituanie, Macédoine du Nord, Moldavie, Roumanie.

¹³ Chypre, France (AFCCRE), Islande, Pays-Bas, Royaume-Uni (LGA).

De la prise de conscience à l'engagement

Transformer les idées et les aspirations en actions concrètes exige un engagement. Comment les collectivités territoriales y parviennent-elles ? Après avoir décidé de travailler sur l'Agenda 2030, 18¹⁴ des répondants ont indiqué qu'ils avaient élaboré une stratégie, un document d'orientation ou une feuille de route spécifique qui les a orientés dans leur travail sur les ODD. Pour les municipalités et les régions, ces documents ont été officiellement adoptés au niveau politique par les conseils, avec des engagements politiques concrets pris par les maires ou les présidents de régions. Il s'agit d'un grand pas en avant par rapport aux années précédentes – en 2020, seuls dix répondants ont indiqué qu'ils disposaient de documents stratégiques.

Deux répondants¹⁵ ont indiqué que leur travail sur les ODD avait été possible grâce à des projets innovants spécialisés financés par des sources extérieures, ce qui semble être un autre moyen intéressant à court/moyen terme de garantir un financement et des résultats concrets pour les ODD, constituant la base d'un engagement politique à plus long terme en aval.

Comment l'histoire peut influencer la perception actuelle des ODD : exemples de l'Europe du Sud-Est

En général, les objectifs fixés au niveau international sont largement connus des associations nationales et de leurs GLR. Nous avons voulu utiliser les résultats collectés lors de notre enquête, avec des informations supplémentaires issues d'entretiens individuels avec les partenaires de Moldavie, de Roumanie, de Serbie et du Kosovo, pour analyser comment l'histoire, les contextes géopolitiques profondément ancrés et les cultures administratives peuvent affecter la perception et la gestion des agendas mondiaux, l'Agenda 2030 bien évidemment dans ce cas particulier. Nous avons observé que, à des degrés divers parmi les associations des pays post-communistes de l'Europe élargie, les ODD étaient perçus différemment que dans les pays occidentaux. Plusieurs associations ont souligné le manque de ressources législatives, humaines et financières pour transformer leur motivation sur le plan international en actions locales concrètes. En outre, l'adoption d'objectifs internationaux par les gouvernements centraux s'est souvent faite sans que les GLR soient consultés de manière significative ou impliqués.

En ce qui concerne les ODD, les collectivités territoriales ont constaté que les objectifs manquaient de mécanismes de mise en œuvre clairs pour leur niveau de gouvernance. Les points suivants méritent d'être soulignés. Les pays examinés ici sont des pays post-communistes, dans lesquels l'organisation politique passée a largement limité les compétences des niveaux locaux et régionaux. Par conséquent, toute considération des ODD, ou tout travail sur ceux-ci, représentait une charge de travail supplémentaire substantielle qui ne correspondait pas vraiment aux ressources dont ils disposaient. En outre, la terminologie des ODD a été décrite comme constituant une langue à part entière ou comme une communication spécialisée entre experts, ce qui limite encore davantage la capacité d'action des GLR. Il est important de souligner que le manque de ressources et les difficultés à comprendre le « jargon » constituent des obstacles à la communication entre les

GLR et le public. Les citoyens de ces pays considèrent souvent que les objectifs fixés par les agendas mondiaux sont très éloignés de leurs besoins quotidiens. De même, pour eux le calendrier de l'Agenda 2030 de l'ONU se rapporte à un avenir trop lointain et peu susceptible de répondre à leurs besoins les plus pressants. Leurs priorités sont davantage axées sur les problèmes existants ou immédiats, alors que l'année 2030 leur semble trop lointaine.

Toutefois, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, ces perceptions varient d'un pays à l'autre dans la région. Aucune tendance particulière n'a pu être discernée ; cependant, certaines observations nous ont permis de mieux comprendre certaines différences dans la manière dont les ODD ont été inclus dans l'élaboration des politiques locales dans les pays du partenariat oriental. Par exemple, alors que les associations de Moldavie et de Macédoine du Nord ont souligné que le type de langage, en raison de sa technicité, n'était pas facilement adaptable au contexte local, NALAS a insisté sur la nécessité de réduire la portée et la complexité des ODD. En revanche, les répondants de Serbie et du Kosovo ont déclaré qu'au niveau local on était en mesure de comprendre et d'interpréter les ODD. Cela peut également être considéré comme le résultat direct des efforts accrus pour traduire les documents et distribuer des supports d'orientation dans les deux pays au cours des dernières années. Dans le même temps, le public et les citoyens se sont également beaucoup plus impliqués dans la planification et la mise en œuvre.

Bien que des progrès aient été réalisés dans certains pays, la présente étude montre brièvement comment la réussite de la localisation des ODD en Europe du Sud-Est nécessite de nouveaux ajustements. Les répondants des associations nationales de la région ont partagé les recommandations suivantes :

- 1 Premièrement, les GLR ont besoin d'aide pour promouvoir une plus grande sensibilisation aux ODD. Cela est indispensable pour qu'ils puissent mettre en œuvre des politiques efficaces et les expliquer lors de leur communication aux citoyens. Cela peut se faire en adaptant le langage au contexte local et en fournissant des directives claires.
- 2 L'accomplissement de la première recommandation est essentiel pour que les GLR obtiennent davantage de ressources humaines, financières et législatives. Comme l'ont souligné certaines associations, la relation avec le gouvernement national peut jouer un rôle important dans la détermination du cadre de référence pour la localisation des ODD. Une meilleure coordination entre les niveaux de gouvernance, du haut vers le bas, aide à identifier des stratégies convenablement adaptées aux besoins locaux. Toutefois, cela ne s'applique généralement que dans les cas où le gouvernement central classe les ODD parmi les priorités de l'agenda national également.
- 3 Troisièmement, les activités de sensibilisation, telles que les conférences régionales, les ateliers, la mise en œuvre de projets et les activités de réseau entre pays pairs, contribuent à mettre en lumière l'importance des ODD pour les GLR.
- 4 Enfin, les activités d'échange avec les pays voisins et les pays plus développés sont indispensables pour promouvoir les recommandations susmentionnées.

¹⁴ Albanie, Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Géorgie, Italie, Kosovo, NALAS, Norvège, Pays-Bas (LBSNN), République tchèque, Serbie, Suède, Turquie (TBB et MMU), Royaume-Uni (LGA).

¹⁵ Le réseau des Associations de pouvoirs locaux de l'Europe du Sud-Est (NALAS) et le Kosovo.

Mécanismes de coordination - comment les associations travaillent-elles sur les ODD dans leurs propres bureaux ?

L'engagement dans un nouveau cadre implique l'introduction de nouvelles méthodes de travail au sein d'une organisation ou d'une équipe. La valeur ajoutée de l'Agenda 2030 réside dans son appel à une coopération intersectionnelle plus forte, non seulement entre les départements politiques d'une association mais aussi entre les différentes parties prenantes sur un territoire. Il s'agit de relier les points entre les politiques et les personnes, de veiller à ce que la prise de décision soit cohérente et de limiter autant que possible tout effet de débordement négatif, tant au sein de l'organisation qu'avec les partenaires extérieurs. Ce principe est également connu sous le nom de Cohérence des politiques au service du développement durable (CPDD).¹⁶ La région du Pays basque (Euskadi) a utilisé la CPDD comme premier pas dans l'élaboration de sa stratégie 2030 (2016-2020) – récemment mise à jour et élargie avec l'adoption de l'Agenda basque de transition sociale et de l'Agenda 2030 (2021-2024) – une déclaration claire de ses priorités. Cependant, plus que la priorité et l'engagement d'une autorité publique, son agenda transversal et multi-niveaux représente un engagement régional impliquant ses citoyens et ses acteurs socio-économiques.



COHÉRENCE DES POLITIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CPDD)

Ce concept, qui précède l'adoption de l'Agenda 2030, n'est pas nouveau. À l'origine, il faisait référence aux politiques intérieures des pays développés, où l'on supposait que les domaines présentant des dimensions transfrontalières importantes, tels que le commerce, l'investissement et l'agriculture, pouvaient compromettre les objectifs de coopération au développement et avoir un impact négatif sur les perspectives de développement de ces pays. Suite à l'Agenda 2030, cette perspective, qui est devenue une considération centrale de l'agenda mondial, appelle les citoyens, la société civile, les gouvernements et les entreprises à adopter une approche qui se concentre sur leurs propres frontières et bureaux pour s'assurer que les décisions et les politiques internes sont tout d'abord cohérentes, mais aussi qu'elles n'affectent pas négativement les parties prenantes (Personnes et Partenariats), les politiques de développement économique local (Prospérité), l'environnement (Planète) ou la bonne gouvernance interne (Paix). Les collectivités territoriales et leurs associations nationales se sont avérées des partenaires essentiels pour assurer ce suivi au niveau territorial et même aider les gouvernements centraux à atteindre cet objectif au niveau national. Toutefois, mesurer le degré des répercussions n'est pas une tâche facile ; l'échange d'expériences dans ce domaine est essentiel. Les marchés publics sont souvent considérés comme un outil fondamental permettant aux collectivités territoriales de façonner et de garantir cette cohérence, tout en encourageant le secteur privé.

Les villes allemandes de Bonn et de Chemnitz¹⁷ ont entrepris des actions visant à modifier les pratiques locales qui affectent le développement durable et ont également uni leurs forces pour développer des pratiques d'achat équitables. Par exemple, les partenariats à long terme de Bonn avec des villes telles que Boukhara (Ouzbékistan), Cape Coast (Ghana), Chengdu (Chine), La Paz (Bolivie), Minsk (Belarus) et Oulan-Bator (Mongolie) sont tous axés sur des projets et des échanges d'experts visant à renforcer la résilience, à faire progresser les énergies renouvelables, à introduire des systèmes de recyclage ou à reboiser des zones de biodiversité sensibles.



MISE À JOUR SUR LES OBLIGATIONS DE DURABILITÉ DU GOUVERNEMENT BASQUE

En juin 2018, le gouvernement basque a émis des obligations durables d'une valeur totale de 500 millions d'euros à la Bourse de Bilbao. Depuis lors, il y a déjà eu cinq émissions d'obligations basques. Le produit net sera utilisé pour financer des projets conformes à l'Agenda 2030 du Pays basque, qui reflète le degré d'alignement et de contribution du programme gouvernemental aux buts et objectifs découlant des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Les émissions d'obligations vertes, d'obligations sociales et d'obligations de durabilité respectent les principes des obligations vertes (Green Bond Principles - GBP) et les principes des obligations sociales (Social Bond Principles - SBP) établis par l'International Capital Market Association. En adhérant aux principes qui permettent à ces types d'obligations de fonctionner, on pourra accéder aux rapports annuels sur l'affectation des fonds et sur l'impact.

La cohérence des politiques doit être pleinement comprise dans toutes ses dimensions :

- **La cohérence verticale** renvoie à la nécessité pour les différents niveaux de gouvernance – local, régional, national et européen – de travailler plus étroitement ensemble et de coordonner leurs politiques. Cela implique également de vérifier dans quelle mesure les niveaux européen et national ont un impact sur le niveau local et/ou régional.
- **La cohérence horizontale** concerne l'alignement entre les différentes parties prenantes, y compris les partenaires publics et privés et la société civile, ainsi qu'au sein de ces groupes (c'est-à-dire, l'alignement entre les différents départements). L'Agenda 2030 préconise un renforcement des partenariats entre tous ces groupes, afin d'atteindre les objectifs mondiaux.
- Cela vaut également pour **les partenariats mondiaux**, dans le cadre desquels tous les acteurs sont censés coopérer pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Les décisions politiques prises en Europe peuvent affecter les municipalités des pays en développement, notamment en ce qui concerne le commerce, les marchés publics, les droits des travailleurs, l'agriculture, etc. Il est nécessaire d'assurer la cohérence des politiques internes et externes.

¹⁶ Ce concept est mieux expliqué sur le site web de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), où l'on trouve un large éventail de publications et de recherches sur le sujet, y compris sur les dimensions locales et régionales : <https://www.oecd.org/gov/pcsdl/#~:text=The%20OECD%20Recommendation%20on%20Policy,social%20and%20environmental%20goals%2C%20and>

¹⁷ Exemple fourni dans le rapport d'EUROCITIES sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau local « Ouvrir la voie à des villes durables » (Paving the way for sustainable cities) : https://eurocities.eu/wp-content/uploads/2020/08/EUROCITIES_SDG_report_2020.pdf

Alors que cet esprit de « transversalité » et la nécessité d'assurer la cohérence entre les différents départements ont gagné en importance pour certaines associations, nous constatons que d'autres continuent à travailler sur l'Agenda 2030 au sein d'un seul département ou domaine d'expertise spécifique. En effet, alors qu'en 2020, 59 % des répondants nous ont informés qu'ils abordaient les ODD par le biais de méthodes de travail interdépartementales, seuls 26 % (10 associations¹⁸) faisaient appel à plusieurs ou à tous les départements pour travailler sur les questions liées aux ODD de manière, intermittente et non coordonnée en 2021. Une association a indiqué que son approche variait en fonction du domaine thématique en question, mais qu'elle n'avait pas introduit de liens entre les ODD thématiques et des départements spécifiques.

Tel qu'illustré par la Figure 2, en général, 36 % (14 associations¹⁹) de nos répondants ont travaillé en 2021 sur les objectifs mondiaux dans des départements spécifiques, tels que le département international,²⁰ le département environnemental, etc. Certaines collectivités territoriales et leurs associations ont également créé des postes spécifiques, par exemple des « responsables des ODD »,²¹ afin de mettre en œuvre plus efficacement leurs plans locaux en matière d'ODD. L'Association des municipalités et villes de Slovaquie nous a informés qu'au sein de leurs bureaux, les ODD étaient principalement couverts par les activités relatives au développement urbain, aux fonds européens et à l'aménagement du territoire. Bien que certaines d'entre elles aient tenté d'introduire une coordination partagée entre différents départements, cela ne semble toujours pas être une orientation naturelle pour plusieurs répondants.²²

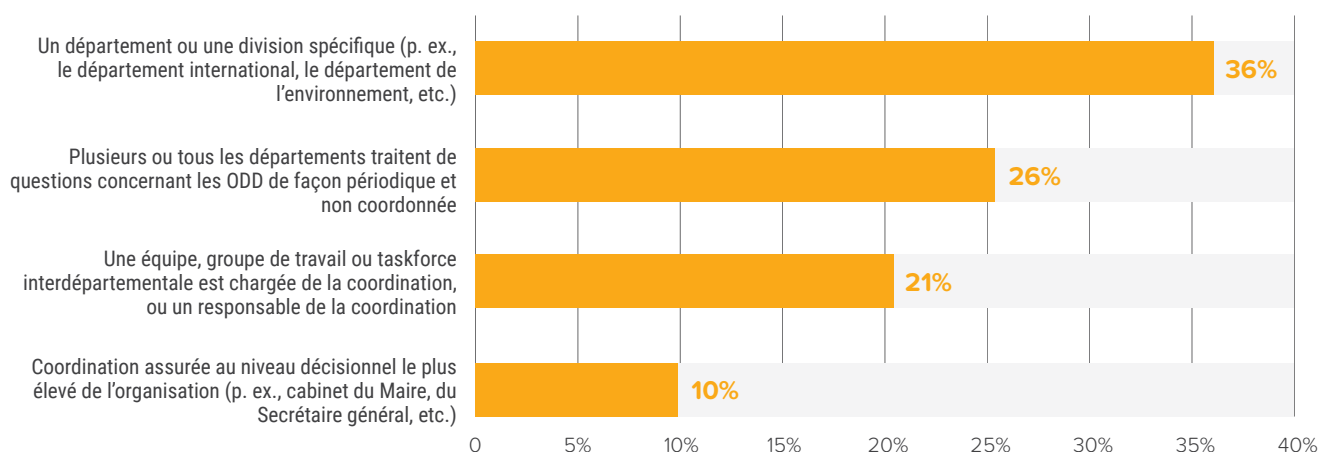
21 % (8 répondants²³) ont déclaré disposer d'équipes, de groupes de travail ou de taskforces dédiés aux ODD travaillant directement et exclusivement sur des questions liées aux ODD. Seuls 10 % (4 répondants²⁴) nous ont informés que leur travail sur les ODD est coordonné au plus haut niveau exécutif de l'organisation, par exemple au niveau du directeur ou du Secrétaire général.

Dans le cas où les ODD sont explicitement intégrés dans les documents stratégiques et sectoriels au niveau national, comme c'est le cas par exemple en Bulgarie,²⁵ des coordinateurs spécifiques peuvent être désignés pour gérer les contributions de l'association afin d'aider à informer sur le travail du gouvernement national. Dans le cas de la Bulgarie, cependant, cela ne va pas au-delà des exigences descendantes, et les ODD ne sont pas coordonnés d'une autre manière au sein de l'association nationale. Les associations moldaves et roumaines ne disposaient pas d'un département ou d'une personne spécifique travaillant sur l'Agenda 2030 et la question n'avait pas été incluse dans les priorités de leurs membres.



COORDINATION DU TRAVAIL LIÉ AUX ODD DANS LES ASSOCIATIONS

FIGURE 2.



¹⁸ Albanie, Bulgarie, Chypre, Espagne (FAMSI), Luxembourg, NALAS, Royaume-Uni (LGA), Slovaquie, Turquie (TBB), Ukraine.

¹⁹ Allemagne, Autriche (Städtebund), Autriche (Gemeindebund), Belgique, Danemark, Espagne (Fons Mallorquí), France (AFCCRE), Kosovo, Lettonie, Macédoine du Nord, Pays-Bas (VNG), République tchèque, Royaume-Uni (COSLA), Suède.

²⁰ Une association a précisé, par exemple, que les ODD sont traités indirectement, et parfois directement, par les membres du personnel travaillant sur des projets financés par des fonds internationaux. En République tchèque, l'agenda du développement durable relève de la responsabilité de la section de la SMO ČR chargée du développement régional et des relations internationales.

²¹ Par exemple, la ville de Strasbourg en France.

²² Tel que souligné notamment par la VVSG, l'Association des communes flamandes de Belgique.

²³ Espagne (FEMP), Finlande, France (CUF), Islande, Lituanie, Norvège, Pays-Bas (LBSNN), Turquie (MMU).

²⁴ Espagne (EUDEL), Géorgie, Italie, Serbie.

²⁵ Y compris le Programme national de développement 2030 de la Bulgarie.

Un Agenda indivisible

Même s'il se décompose en 17 objectifs, 169 cibles et 232 indicateurs uniques, l'Agenda 2030 a été conçu pour nous inviter à un voyage de découverte, nous permettant de trouver et d'établir nos propres connexions. Alors que la section précédente nous a montré que la voie à suivre peut demeurer floue pour les collectivités territoriales et leurs associations nationales, la plus grande force des ODD tient au fait que, dans leur ensemble, ils restent indivisibles, ce qui exige une approche intégrée du développement qui élimine tous les cloisonnements existants.²⁶

Il s'agit d'une question et d'un domaine politique qui ne doivent pas être traités seuls. Connecter les différents services de l'administration, les différentes parties prenantes d'un territoire, ainsi que les différents niveaux de gouvernance, peut aider à trouver de véritables solutions durables et inclusives. Mais comment exactement « tout connecter » au niveau des associations nationales travaillant sur les ODD ?

En réponse à cette question, 22 de nos associations membres²⁷ ont déclaré avoir développé des activités conjointes avec des parties prenantes externes, telles que des organisations de la société civile, des universités, des groupes de réflexion, etc.

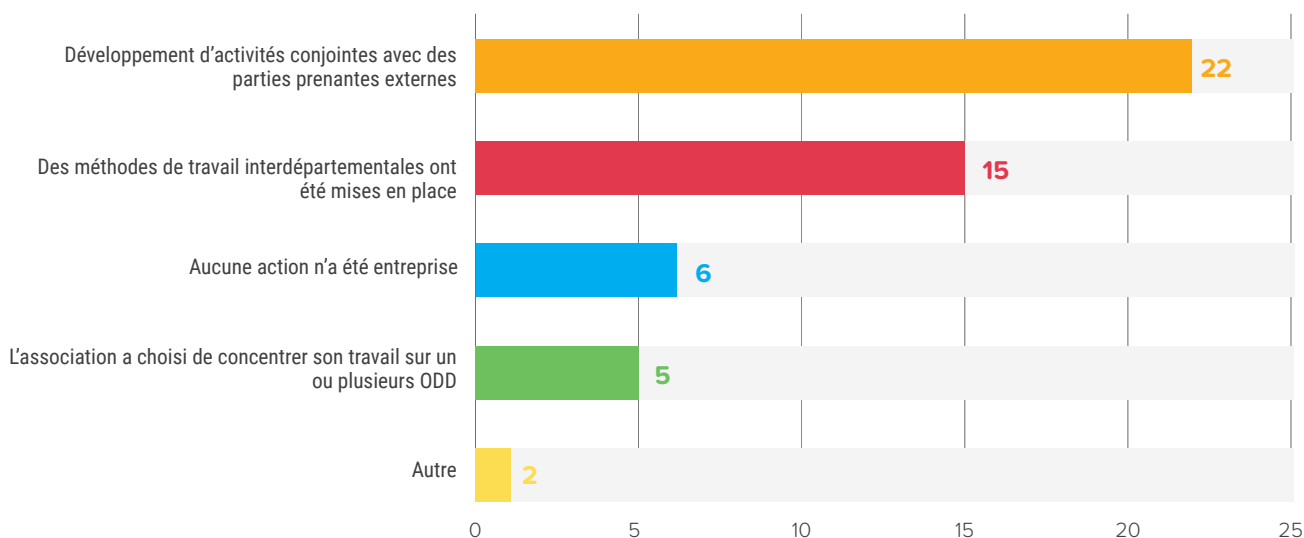
Quinze répondants²⁸ ont mis en place des méthodes de travail interdépartementales pour travailler sur les ODD, consistant, par exemple, en une collaboration avec des collègues d'autres départements sur des questions thématiques. Six répondants²⁹ n'ont entrepris aucune action à cet égard.

Parmi les exemples d'approches différentes, citons la tactique de l'Association des municipalités néerlandaises (VNG) consistant à utiliser les ODD comme une « liste de contrôle » ou une « boussole » pour promouvoir des politiques plus intégrées dans l'ensemble de l'association. Cités Unies France (CUF) a progressivement et de plus en plus pris en compte le cadre des ODD dans tous ses groupes de travail géographiques et thématiques. Dans l'optique d'une gouvernance à plusieurs niveaux et d'un développement horizontal, la région du Pays basque a lancé, conjointement avec 17 organisations publiques et privées, l'initiative Agenda 2030 du Pays basque. Leur objectif est de promouvoir l'Agenda 2030 dans tous les secteurs socio-économiques.



INTERCONNEXIONS ET APPROCHE INTÉGRÉE DES ODD AU SEIN DES ASSOCIATIONS

FIGURE 3.



²⁶ Pour plus d'informations à ce sujet, voir : <https://www.unep.org/news-and-stories/story/sustainable-development-goals-are-indivisible>

²⁷ Allemagne, Belgique, Espagne (FAMSI, FEMP et Fons Mallorquí), Finlande, France (AFCCRE), Géorgie, Italie, Kosovo, Lettonie, Luxembourg, NALAS, Norvège, Pays-Bas (LBSNN), République tchèque, Serbie, Suède, Turquie (TBB et MMU), Royaume-Uni (LGA et COSLA).

²⁸ Allemagne, Belgique, Bulgarie, Danemark, Finlande, Islande, Italie, Kosovo, NALAS, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni (COSLA), Suède, Turquie (MMU), Ukraine.

²⁹ Albanie, Autriche (Gemeindebund), Chypre, Espagne (EUEDEL), Lituanie, Roumanie.

Atteindre les citoyens

Étant donné que les citoyens sont les principaux agents de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et qu'ils en sont les bénéficiaires finaux, leurs efforts et leurs actions joueront un rôle central dans leur réalisation. Pour cette raison, les collectivités territoriales, en tant que niveau de gouvernance le plus proche des citoyens, sont bien placées et se trouvent dans une position idéale pour tenir leurs citoyens informés de l'importance de travailler à la réalisation de cet agenda et pour les encourager à s'engager. En tant qu'architectes stratégiques de la cohésion sociale, les collectivités territoriales et leurs associations collaborent régulièrement avec les organisations de la société civile (OSC) et les secteurs culturels ou éducatifs, afin de renforcer l'engagement indispensable des citoyens dans les questions de développement durable sur leurs territoires et même au-delà.

Néanmoins, trop souvent, l'Agenda 2030 est perçu comme trop « sophistiqué », « complexe » et/ou éloigné des besoins réels et des réalités des citoyens. Il est donc difficile que certains s'engagent activement. Cependant, comme l'a déjà bien montré la publication 2020 de PLATFORMA³⁰ *Sensibiliser les citoyens par l'éducation au développement*, cela ne signifie pas nécessairement qu'une simplification de l'Agenda 2030 s'impose ; il faut plutôt faire comprendre à la population que les actions liées aux ODD leur donnent en fait du pouvoir en tant que citoyens.

Par exemple, le Conseil national des jumelages communaux Pays-Bas–Nicaragua (LBSNN) soutient les gouvernements locaux et les organisations locales de la société civile, y compris les instituts d'enseignement et les entreprises, et travaille avec eux, en organisant conjointement une série de grands événements publics pour sensibiliser les citoyens aux ODD, notamment par le biais du secteur éducatif, y compris les écoles. Cela leur permet non seulement d'entrer en contact avec un large éventail de parties prenantes du monde universitaire, du secteur privé et même du gouvernement central, mais surtout d'établir une connexion directe avec les jeunes citoyens et d'inspirer un changement profondément ancré dans l'avenir de nos sociétés.

Des actions progressistes innovantes au niveau municipal pourraient tirer parti de la localisation des ODD comme moyen de s'attaquer aux défis mondiaux au niveau local par le biais d'une vision critique, globale et



³⁰ <https://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2021/02/The-work-of-EU-delegations-with-local-and-regional-governments-for-development-FR.pdf>

³¹ Consultez la publication 2020 de PLATFORMA « Sensibiliser les citoyens par l'éducation au développement - Exemples de réussites » : bit.ly/357mVla

³² Le réseau PLATFORMA est un membre actif du groupe multipartite DEAR de la Commission européenne.

³³ Géré par la DG INTPA, le programme DEAR a pour objectifs généraux d'informer les citoyens de l'UE sur les questions de développement mondial, de mobiliser un plus grand soutien public pour l'action contre la pauvreté et de faire évoluer les attitudes vers un engagement



APPRENEZ DE LA SDG ACADEMY DE LA VVSG !

L'Association des communes flamandes (VVSG) a lancé pour la première fois en 2020, et prévoit d'organiser à nouveau en 2021, une série de vidéos et de webinaires pour aider les communes, et éventuellement leurs citoyens, à se familiariser avec les ODD. Ces webinaires, organisés en coopération avec les provinces et le gouvernement flamand, comprennent également des ateliers sur les méthodes de localisation des ODD, utilisant par exemple des exercices en cercle, ainsi que des sessions de formation d'une journée pour les gouvernements locaux plus avancés, se concentrant par exemple sur la culture de la durabilité, les ambitions SMART et les objectifs et indicateurs.

Pour en savoir plus :

<https://www.vvsg.be/kennisitem/vvsg/sdg-academie>

connectée, entraînant un changement de comportement transformateur profond et durable. La pandémie de Covid-19 nous a montré à quel point nous sommes tous interconnectés – la peur d'attraper le virus a non seulement touché chaque personne, municipalité, région ou pays, mais elle a également démontré que nous devons tous travailler ensemble dans une plus large mesure pour trouver des solutions communes viables et à long terme, sur les vaccins par exemple. Pour que ce type d'effort soit couronné de succès, le rétablissement de la confiance des citoyens dans leurs institutions publiques est une condition préalable. Les collectivités territoriales constituent le point de départ. Les associations nationales de municipalités et de régions peuvent aider à collecter des pratiques, des outils et des expériences, et en encourager le partage, afin de mieux s'engager auprès des citoyens et de renforcer leur confiance dans leurs représentants élus.

Les discours et les projets de développement durable s'orientent de plus en plus vers l'adoption d'une conception plus systémique des problèmes interconnectés, plutôt que vers une conception linéaire de cause à effet. Le pouvoir transformateur de la coopération intercommunale est reconnu dans l'Agenda 2030 et par la CE. Les activités d'« éducation au développement et de sensibilisation » (DEAR)³¹ mises en œuvre par les GLR,³² sont également reconnues comme vitales pour rapprocher les défis mondiaux des yeux et des esprits des populations.³³

Au niveau des États membres de l'UE, le développement d'activités DEAR visant à sensibiliser aux questions climatiques ou aux inégalités mondiales est généralement entrepris en utilisant le cadre des ODD. Les initiatives DEAR permettent de se concentrer sur les interdépendances et les inégalités au cours du processus de localisation des ODD, lorsque les partenariats établis par le biais de la coopération décentralisée peuvent aider à approfondir la compréhension des interconnexions entre les niveaux locaux en Europe et à l'étranger. L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) qualifie la sensibilisation d'« éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) », qui vise à donner aux apprenants de tous âges les moyens d'assumer des rôles actifs, tant au niveau local que mondial, dans la construction de sociétés plus pacifiques, tolérantes, inclusives et sûres.³⁴ « L'éducation à la citoyenneté mondiale » est une approche conçue pour soutenir l'intégration des ODD.

actif et critique. Depuis 2006, le programme DEAR de la CE fournit aux GLR des fonds ad hoc. La terminologie DEAR a été expressément conçue pour promouvoir la sensibilisation, le développement de la compréhension et des compétences, et l'engagement du public envers les questions et les processus de développement mondial.

³⁴ Les liens entre DEAR, ECM et les ODD sont examinés plus en détail dans une analyse présentée dans la publication 2021 de PLATFORMA Actions des municipalités et des régions en faveur de l'éducation à la citoyenneté mondiale - En route vers 2030 bit.ly/3iqAeVA

Engager les jeunes au travers des ODD

Selon les Nations unies,³⁵ il y a aujourd'hui 1,8 milliard de personnes dans le monde âgées entre 10 et 24 ans, ce qui représente la plus grande génération de jeunes de l'histoire.

Plus interconnectés que jamais, les jeunes souhaitent contribuer, et l'ont déjà fait, à la résilience de leurs communautés, en proposant des solutions innovantes, en favorisant le progrès social et en inspirant le changement politique. Loin d'être de simples bénéficiaires de l'Agenda 2030, les jeunes sont des architectes actifs³⁶ de l'élaboration de cet agenda mondial. Chacun des 17 ODD est, en effet, essentiel au développement des jeunes.

Les mouvements de jeunesse, tels que « Les Vendredis pour l'avenir », qui ont vu le jour en Europe, sont devenus une tendance mondiale et ont clairement montré que les jeunes sont des agents naturels du changement, capables de mobiliser leurs pairs et de faire progresser les objectifs de développement durable pour améliorer la vie des individus et la santé de la planète.

Lorsqu'ils disposent des compétences et des opportunités nécessaires pour réaliser leur potentiel, les jeunes peuvent être une force motrice de l'appui au développement ainsi que des partenaires stratégiques pour les gouvernements locaux et régionaux. Ensemble, ils peuvent contribuer à garantir la paix, une citoyenneté active et aider à soutenir les changements transformateurs et comportementaux nécessaires pour que les ODD et leur cadre soient pleinement adoptés par les générations à venir. En tant que niveau de gouvernance le plus proche des citoyens de tous âges, les collectivités territoriales jouent un rôle clé en contribuant à encourager les projets menés par les jeunes qui peuvent traduire l'Agenda 2030 en politiques locales, nationales et régionales. En outre, travailler main dans la main avec les jeunes générations est également un moyen important de contribuer à ce que les collectivités territoriales, et même les autorités nationales, rendent compte de leurs promesses et de leurs actions.

Ces dernières années, nous avons assisté à une augmentation du nombre de jeunes élus et maires de grande notoriété qui ont pris des positions marquantes pour les convictions de leur génération, offrant une inspiration immédiate pour un changement durable et innovant dans leurs communautés. Cette nouvelle génération de jeunes politiciens locaux a besoin d'être soutenue et entendue. Travailler sur l'Agenda 2030 peut leur fournir un cadre complet pour les guider dans l'élaboration de leurs plans d'action locaux, en veillant à ce que personne, aucun lieu et aucune question ne soit laissé de côté, tant au sein de leur circonscription qu'aux niveaux européen et mondial. Les associations nationales peuvent jouer un rôle important en aidant à rassembler ces jeunes voix et à les amplifier jusqu'à ce qu'elles atteignent d'autres pays, en transmettant des informations pertinentes aux jeunes représentants nouvellement élus et en partageant leurs réussites et leurs préoccupations avec leurs homologues en Europe et ailleurs dans le monde.



**ENGAGEZ-VOUS AVEC
VOS CITOYENS ET
ADHÉREZ À LA
CAMPAGNE DES EDLS !**

**EUROPEAN
DAYS OF LOCAL
SOLIDARITY**

La 6^e édition de la campagne des Journées européennes de la solidarité locale (EDLS), coordonnée par PLATFORMA, aura lieu du 15 au 30 novembre 2021. La campagne EDLS appelle les villes et les régions à contribuer à sensibiliser les citoyens au rôle joué par les GLR dans le développement durable à l'échelle mondiale, grâce à des messages positifs sur la valeur ajoutée de la coopération décentralisée. Pour l'édition 2020, 70 municipalités, régions et provinces ont organisé plus de 60 événements répartis sur deux semaines. Plus de 20 élus locaux et régionaux ont activement participé aux différents événements, qui ont incité à plus de 770 tweets et retweets du hashtag #LocalSolidarityDays.

Plus de chiffres concernant la campagne sont présentés dans cette vidéo : <https://youtu.be/j9016fN5ajg>.

Pour en savoir plus sur les EDLS, consultez le site web : <https://localsolidaritydays.eu/>



³⁵ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/youth/>

³⁶ Tel que mentionné par le Rapport mondial sur la jeunesse « Les jeunes et l'Agenda 2030 pour le développement durable », préparé par le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (2019) : <https://www.local2030.org/library/view/695>

UN CHEMIN VERS LA REPRISE GRÂCE AUX ODD

Dans leur première réponse officielle³⁷ à la crise actuelle due à la Covid-19, les Nations unies (ONU) ont reconnu le manque de préparation à ses conséquences et ont également reconnu que « si nous avions investi davantage dans les ODD, nous aurions une meilleure base pour résister aux chocs. » Si, au départ, la crise semblait être avant tout une crise sanitaire, affectant directement les efforts liés à l'ODD 3 sur la santé et le bien-être des citoyens, le temps nous a appris que la Covid-19 affecte tous les ODD. La pandémie en cours a engendré des défis sans précédent pour les municipalités et les régions, exerçant une pression sur leurs systèmes éducatifs, les finances locales, la gestion des urgences, le logement, les transports, la numérisation, le secteur culturel, les déchets, l'alimentation, les entreprises locales et l'emploi, sans oublier les systèmes de sécurité, parmi tant d'autres. Cela renforce une fois de plus l'indiscutable transversalité des objectifs et la nécessité d'une politique de relance généralisée qui tienne compte de l'Agenda 2030 dans

son ensemble, sans laisser personne ni aucun objectif de côté. Un nouvel horizon s'ouvre désormais devant nous pour une relance plus forte, plus efficace et plus résiliente et l'inclusion de stratégies plus durables pour un avenir meilleur.

Les collectivités territoriales ont été au premier plan des efforts visant à soutenir leurs communautés et à assurer la continuité des services de base. Dans leurs plans de réponse à la crise et de relance, les collectivités territoriales ont, en fait, déjà intégré une grande partie des ODD au niveau local sans même en avoir conscience. Les associations nationales jouent un rôle clé en aidant à relier les points et à sensibiliser leurs communautés à la portée générale du travail des collectivités locales, tout en les tenant informées de ce qui se passe à l'échelle nationale et internationale.

IMPACT DE LA COVID-19 SUR TOUS LES ODD

Les conflits empêchent les mesures efficaces contre la pandémie et augmentent le risque pour les populations de subir des pertes très graves en raison de la crise



L'action climatique ralentit, mais l'empreinte écologique est moindre, les activités de production et de transport ayant diminué



Les pénuries d'approvisionnement et de personnel perturbent l'accès à l'électricité, affaiblissant l'action et les capacités du système de santé



Le manque d'eau potable et les interruptions d'approvisionnement empêchent la population de se laver les mains dans de bonnes conditions d'hygiène, l'une des mesures de prévention les plus importantes



Les habitants des bidonvilles sont plus exposés à la COVID-19 en raison de la densité de la population et des mauvaises conditions sanitaires



Des activités économiques sont interrompues ; les revenus baissent, le temps de travail diminue et les travailleurs sont au chômage dans certains secteurs



La pandémie renforce la contestation contre la mondialisation, mais fait ressortir l'importance de la coopération internationale en matière de santé publique



Les revenus baissent, faisant passer des familles et des groupes vulnérables sous le seuil de pauvreté



La production et la distribution de denrées alimentaires risque d'être perturbée



La crise a des retombées très graves dans le domaine de la santé



Beaucoup d'écoles sont fermées ; moins efficace, l'apprentissage à distance n'est pas accessible à tous



Les avancées économiques des femmes sont compromises et les violences de genre se multiplient. Les femmes représentent la majorité des travailleurs de la santé et des services sociaux, qui sont les plus exposés à la COVID-19



³⁷ Graphique original publié dans le rapport de l'ONU Shared responsibility, global solidarity.
<https://unsdg.un.org/resources/shared-responsibility-global-solidarity-responding-socioeconomic-impacts-covid-19>

Établi à partir d'un graphique de UNDESA.

Rôle des associations nationales dans Les efforts visant à reconstruire en mieux

Les associations nationales fournissent des conseils essentiels à leurs membres et assurent un lien vital entre ceux-ci et les niveaux de décision nationaux, européens et internationaux. De plus et surtout, elles facilitent le contact des municipalités et des régions avec leurs homologues, tant en Europe qu'ailleurs, leur offrant un large éventail d'options pour aider les gouvernements infranationaux à se remettre de la crise. Les répondants à notre enquête nous ont informés que, depuis le début de l'épidémie, leurs principales actions ont consisté à fournir des informations à leurs collectivités territoriales et à faciliter l'accès aux ressources informationnelles, ainsi qu'à rassembler et à compiler les données relatives aux initiatives des gouvernements locaux (26 répondants³⁸). En outre, ils se sont employés à obtenir un soutien financier pour leurs membres (25 répondants³⁹), à assurer la participation des collectivités territoriales aux consultations nationales, en particulier celles concernant les mesures liées à la pandémie, telles que les confinements. Les associations nationales ont contribué à définir les besoins et les attentes réels des citoyens, vis-à-vis non seulement des gouvernements nationaux, mais aussi des réseaux et institutions internationaux. Enfin, et surtout, elles ont contribué à cultiver et à faciliter l'échange de pratiques entre leurs membres et leurs pairs ainsi qu'entre les différentes parties prenantes, afin de favoriser l'inspiration et l'innovation.

Au total, 22 associations⁴⁰ ont indiqué que le renforcement des capacités, le soutien à l'apprentissage par les pairs, l'assistance technique et la distribution de ressources matérielles (telles que des masques, des équipements technologiques, etc.) étaient et sont toujours une priorité essentielle dans le travail destiné à leurs membres.

18 autres associations⁴¹ ont déclaré travailler à la promotion des initiatives de leurs membres et encourager l'échange de bonnes pratiques. 8 autres associations⁴² ont déclaré travailler à la coordination et/ou à la contribution à de nouvelles initiatives, telles que l'assistance sur une base volontaire.

Parmi les exemples, citons les efforts déployés par la Conférence permanente des villes et communes de Serbie (STCM), pour soutenir les entreprises et l'emploi locaux en préservant autant que possible les conditions de travail des employés locaux dont l'emploi a été affecté par la crise.

De même, COSLA, la Convention des autorités locales écossaises, a redéployé une partie très importante de son personnel pour faire face aux contingences de la Covid-19. Il est important de rappeler que les services sociaux, tels que les établissements de soins résidentiels, les écoles et les services de collecte des déchets, relèvent de la compétence des municipalités et qu'ils ont tous été touchés par la Covid-19, sans parler du soutien financier global aux entreprises. S'appuyant sur le rôle qu'elle a déjà joué lors de crises environnementales majeures, par exemple les grandes tempêtes de neige (les routes locales étant également une compétence municipale), COSLA a intégré le centre de crise du gouvernement écossais, connu sous le nom de Groupe de résilience et de récupération (SGoRR), pendant la première phase de la pandémie. Au niveau politique, les autorités locales sont passées très rapidement aux réunions en ligne et, au plus fort de la crise, des réunions de leurs dirigeants ont été organisées avec des ministres et des hauts fonctionnaires et des réunions d'urgence des 32 leaders écossais (maires) ont eu lieu presque chaque semaine. Dans une certaine mesure, on peut affirmer que cette crise a peut-être amélioré le niveau de coopération entre les municipalités et avec le gouvernement écossais.⁴³

L'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), de son côté, s'est engagée dans des échanges actifs avec d'autres associations européennes ; par exemple, pour recevoir des informations supplémentaires sur la manière de surmonter le premier confinement.

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe a mis en place une taskforce pour gérer les questions liées à la Covid-19, réunissant tous les deux mois plus de 20 associations actives, afin qu'elles puissent échanger des idées avec leurs pairs européens, notamment sur tous les sujets abordés par l'Agenda 2030, en vue de trouver des solutions communes aux défis partagés. Un autre objectif de la taskforce était de



³⁸ Albanie, Autriche (Städtebund et Gemeindebund), Belgique, Bulgarie, Chypre, Espagne (EUEL, FEMP et Fons Mallorquí), Finlande, France (AFCCRE), Géorgie, Lettonie, Luxembourg, NALAS, Macédoine du Nord, Norvège, Pays-Bas (VNG), République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (LGA et COSLA), Serbie, Slovaquie, Suède, Ukraine.

³⁹ Autriche (Gemeindebund), Belgique, Bulgarie, Chypre, Espagne (EUEL et FAMS), Finlande, France (AFCCRE), Géorgie, Lituanie, Luxembourg, Moldavie, Macédoine du Nord, Norvège, NALAS, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (LGA et COSLA), Serbie, Slovaquie, Suède, Turquie (TBB), Ukraine.

⁴⁰ Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne (EUEL), Espagne (FAMS), Espagne (Fons Mallorquí), Finlande, Géorgie, Kosovo, Lituanie, Luxembourg, Moldavie, NALAS, Macédoine du Nord, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni (LGA et COSLA), Serbie, Suède.

⁴¹ Belgique, Chypre, Espagne (EUEL, FAMS, FEMP et Fons Mallorquí), Italie, Macédoine du Nord, NALAS, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni (LGA et COSLA), Roumanie, Serbie, Suède, Ukraine.

⁴² Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne (Fons Mallorquí), Norvège, Serbie, Suède.

⁴³ Pour plus d'information : <https://www.cosla.gov.uk/covid-19-information-for-councils>



ACTIVITÉS PRÉVUES EN LETTONIE POUR SENSIBILISER À LA COVID-19 ET AUX ODD

Au cours du printemps 2021, l'Union des gouvernements locaux et régionaux de Lettonie (LALRG) prévoit de mener plusieurs activités en lien avec l'Agenda 2030 ciblant les représentants municipaux (politiciens et personnel administratif) et portant notamment sur des questions liées à la COVID-19 et aux ODD. Plus précisément, ils prévoient un webinaire sur l'ODD 5 (égalité des sexes) pour discuter des impacts sexospécifiques que la COVID-19 a sur notre société. Le deuxième séminaire en ligne portera sur l'ODD 13 (action climatique) et sur les moyens d'assurer une reprise verte à la suite de la pandémie. De même, la LALRG prévoit d'aborder le sujet de la détresse psychologique chez les enfants et les jeunes pendant la pandémie et de promouvoir la coopération entre les municipalités partenaires de Lettonie et des pays du Partenariat oriental dans le domaine créatif (par exemple, la coopération entre les écoles de musique et d'art, les studios d'animation).

centraliser et promouvoir les messages clés destinés aux institutions européennes, afin de garantir que les perspectives locales et régionales étaient prises en compte dans les plans de réponse à la Covid-19 et de reprise de l'UE.

Cependant, ces initiatives ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre pour toutes les associations dans tous les pays, en particulier lorsqu'il s'agit de les relier à l'Agenda 2030. En période de pandémie et de post-pandémie, les pays partenaires et leurs associations nationales du voisinage oriental, comme la Moldavie, disposent à peine de ressources suffisantes pour couvrir l'aide la plus élémentaire et maintenir les services publics et les infrastructures existants. Des notions telles que « reconstruire en mieux » en utilisant les « principes de l'Agenda 2030 » sonnent creux pour le Congrès des autorités locales de Moldavie (CALM) et ne sont pas suffisamment claires pour être comprises au niveau local.



L'APPROCHE TEAM EUROPE

La Commission européenne et les ministres du développement de l'UE ont convenu au printemps 2020 d'un plan mondial de l'UE contre le coronavirus. Ce plan a mobilisé jusqu'à 40 milliards d'euros pour aider les partenaires d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est à lutter contre la pandémie. La pandémie est mondiale, mais les villes et les régions, comme nous le savons tous, ont été aux premières lignes d'intervention face à la crise, gérant les confinements, les services de santé et les déchets et « reconstruisant en mieux. » PLATFORMA a formulé onze recommandations à cet égard, soulignant la nécessité de donner aux GLR un siège à la table des discussions (Lisez-les ici : <https://platforma-dev.eu/fr/11-recommandations-coordinated-global-response-covid-19/>).

Un changement important est représenté par la nouvelle approche « Team Europe », qui renforce la coordination entre les parties prenantes de l'UE au niveau national, afin de fournir un soutien plus efficace aux pays partenaires. L'adoption d'une telle approche a eu un impact sur la manière dont le soutien de l'UE est désormais planifié et fourni. Dans le cadre du nouveau système, les États membres de l'UE et les Délégations de l'UE travaillent ensemble sur une initiative Team Europe. En général, les initiatives concernées ont un certain lien avec les GLR. Par exemple, une initiative peut porter sur le « développement de grandes municipalités d'ici la fin de la période de programmation » ou couvrir un sujet plus général, tel que la transition verte, la numérisation ou la transformation de l'agriculture. Il est important que vous contactiez votre Délégation de l'Union européenne pour obtenir des informations actualisées sur les initiatives Team Europe, car les GLR ont un rôle essentiel à jouer dans ce processus.



2 SUIVI DES PROGRÈS EN MATIÈRE D'ODD : DU NIVEAU LOCAL AU NIVEAU MONDIAL

L'Agenda 2030 est un moyen pour les GLR et leurs associations de procéder à une évaluation de leur position sur un large éventail de questions politiques. Il est important de disposer d'une base de référence, de pouvoir évaluer les progrès réalisés depuis la première année et de mesurer les éventuels effets d'entraînement dans un souci de cohérence des politiques. Toutefois, en plus de permettre un examen régulier des progrès accomplis, les rapports sur les ODD permettent également de galvaniser l'implication des collectivités territoriales et de leurs associations dans le processus de localisation des ODD, de concevoir des moyens durables et de promouvoir différentes méthodes en matière de rapports financiers. Ils sont devenus un moyen essentiel pour établir un environnement institutionnel national favorable et intégrer les ODD dans les budgets nationaux et locaux. En outre, ils favorisent et contribuent à améliorer la gouvernance en partenariat entre les différents niveaux de décision, du niveau local au niveau national.

L'un des principaux enseignements tirés de la Covid-19 est la nécessité d'une plus grande coordination entre les gouvernements et d'approches de gouvernance à plusieurs niveaux. Compte tenu des impacts multidimensionnels de la pandémie, l'une des exigences fondamentales d'une réponse efficace est de garantir des approches intégrées et systémiques. L'Agenda 2030 s'appuie sur les interdépendances entre de multiples secteurs et niveaux de gouvernement pour permettre un changement transformateur.

Près de six ans après l'adoption de l'Agenda 2030, les différents projets, initiatives et plans ont porté leurs fruits. Grâce à des rapports plus efficaces, les organisations peuvent mieux comprendre, communiquer et engager les différentes parties prenantes, améliorant ainsi la coordination et le partage des contributions, que ce soit au niveau national, de la communauté internationale ou simplement entre elles au niveau local.

L'établissement de rapports est un exercice transformateur, qui manifeste un signe clair de vision politique permettant de déclencher l'élaboration de politiques au niveau infranational. Il encourage les municipalités, les régions et leurs associations nationales à communiquer avec leurs gouvernements nationaux pour renforcer les dialogues et les partenariats multi-niveaux et multi-acteurs qui dépassent le cadre des ODD.

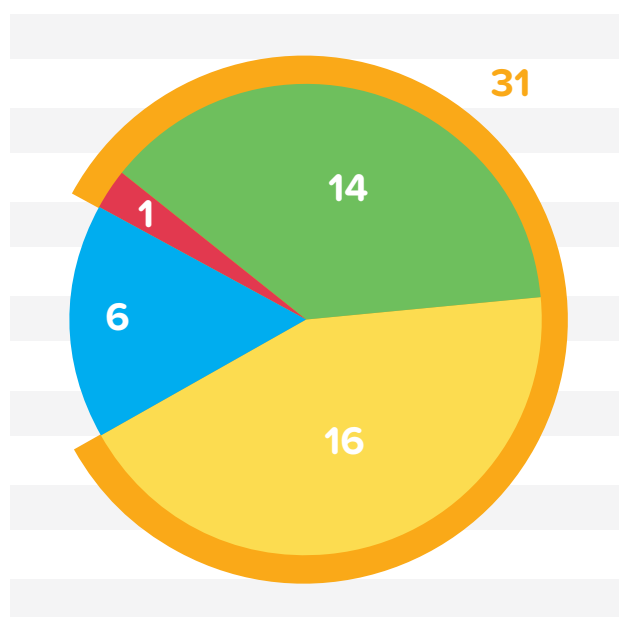
Les directives récemment mises à jour par les Nations unies à l'intention des États membres pour la préparation de leur Examen national volontaire (ENV) ont augmenté le nombre de références au niveau local, suggérant vivement que les gouvernements nationaux décrivent « comment toutes les parties prenantes, telles que les autorités centrales et locales [...], ont été impliquées dans la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2030, y compris les objectifs et cibles. »⁴⁴ Les pays se prêtant à l'examen pourraient « envisager de décrire comment les villes, les autorités locales et les communautés ont poursuivi l'Agenda

2030 et comment elles ont soutenu leurs efforts. » Des informations sur la manière dont la responsabilité a été répartie entre les différents niveaux de gouvernement (national, infranational et local) pour une mise en œuvre et un examen cohérents de l'Agenda 2030 peuvent également être fournies.

En examinant le niveau de contribution aux mécanismes nationaux d'établissement de rapports en 2021, nous avons constaté que plus de la moitié des répondants (31 associations) étaient impliqués d'une manière ou d'une autre dans les mécanismes nationaux de coordination de la mise en œuvre des ODD.

IMPLICATION DANS LES MÉCANISMES INSTITUTIONNELS NATIONAUX POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD

FIGURE 4.



- Participation régulière au processus décisionnel en tant que partenaire à part entière
- Participation régulière, mais au niveau consultatif (pas de pouvoir de décision)
- Participation par le biais de consultations ad hoc
- Aucune participation

⁴⁴ Microsoft Word - Handbook in French 2021 FINAL_Clean (un.org)

Bien que cette participation soit très encourageante, nous devons également examiner comment elle a lieu et quelle est son importance réelle dans le processus de décision final. S'agit-il, en dernière analyse, d'une participation plus significative ou d'une simple formalité ?

Seize associations⁴⁵ ont affirmé qu'elles participaient régulièrement, mais uniquement au niveau consultatif, sans pouvoir de décision. Quatorze⁴⁶ ont indiqué qu'elles participaient via des consultations ad hoc, consistant en quelques réunions ou sur une base ad hoc. Six associations⁴⁷ ont déclaré n'avoir aucune participation aux mécanismes institutionnels établis par leur gouvernement national.

Une seule association, d'Autriche⁴⁸ nous a informés qu'elle participait régulièrement au processus décisionnel en tant que partenaire à part entière. Cela nous indique que, même si les chiffres sont encore faibles, un réel changement est en train de se produire. Cependant, des efforts doivent encore être faits, à la fois par les gouvernements nationaux et les associations nationales de GLR, pour assurer l'inclusion systématique, et au niveau approprié, des initiatives des municipalités et des régions en matière de suivi des ODD et de rapports au gouvernement central. Le développement durable est un défi commun impliquant les efforts partagés de toutes les parties prenantes et de tous les niveaux de gouvernement. Il est évident qu'il est nécessaire d'impliquer tous les partenaires dans ce processus de transformation. Plus que de simples exécutants de l'Agenda 2030, les collectivités territoriales sont en outre les responsables politiques et décisionnels à leurs niveaux.

Lorsqu'il a fallu déterminer si des progrès avaient été réalisés dans cette coopération par rapport aux années précédentes, ou si de nouveaux revers avaient été identifiés, plus de la moitié des répondants (20 associations⁴⁹) nous ont informés qu'il n'y avait eu aucun changement, pour le meilleur ou pour le pire, au cours des deux dernières années. S'il ne s'agit pas d'une amélioration, ce n'est certainement pas un recul, ce qui implique que les relations établies avec les gouvernements centraux autour de la mise en œuvre des ODD, aussi faibles soient-elles pour certains, sont encore un travail en cours qui, espérons-le, pourra continuer à se développer dans un avenir proche. Six associations⁵⁰ ont confirmé qu'elles avaient effectivement été témoins d'évolutions positives dans leurs relations avec les gouvernements centraux.



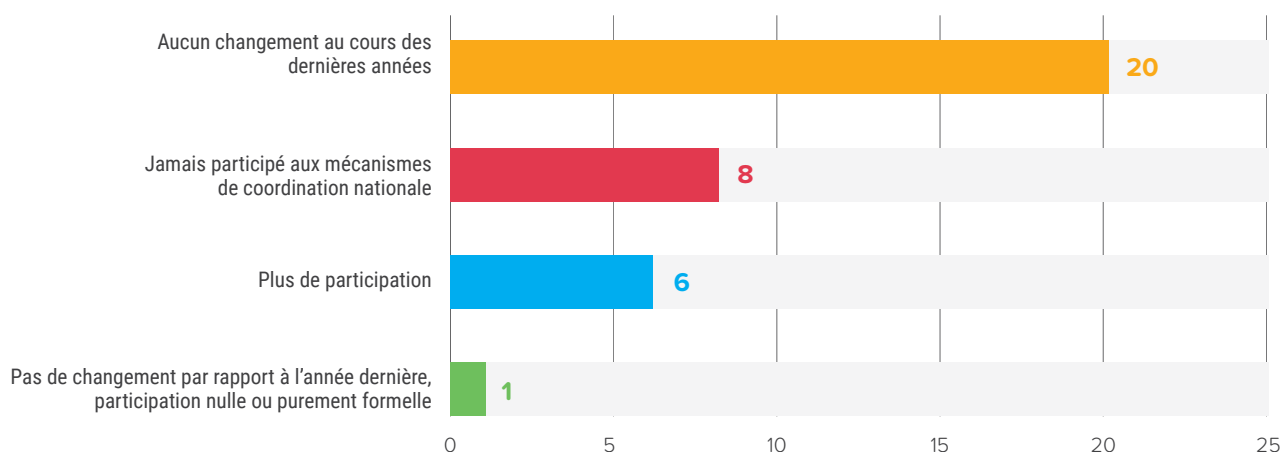
NALAS ET L'AGENDA 2030 EN EUROPE DU SUD-EST

La connexion avec les gouvernements nationaux peut se faire par différents moyens, ainsi que par l'intermédiaire de mécanismes de présentation de rapports moins conventionnels. Par exemple, NALAS transmet les contributions des collectivités locales et des associations de collectivités territoriales de Macédoine du Nord et du Kosovo aux entités publiques chargées de rédiger les rapports nationaux sur l'avancement des ODD. Cela se fait dans le cadre d'un projet soutenu par l'Agence allemande de développement (GIZ), intitulé « Apprentissage régional pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Europe du Sud-Est », dont NALAS est le principal partenaire d'exécution.



ÉVOLUTION DE L'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS DANS LES MÉCANISMES NATIONAUX DE COORDINATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD

FIGURE 5.



⁴⁵ Albanie, Espagne (FAMSI et FEMP), Finlande, France (AFCCRE), Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas (VNG et LBSNN), République tchèque, Royaume-Uni (COSLA), Serbie, Suède, Turquie (TBB).

⁴⁶ Allemagne, Autriche (Gemeindebund), Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, France (CUF), Géorgie, Kosovo, Luxembourg, Moldavie, Royaume-Uni (LGA), Slovaquie, Turquie (MMU).

⁴⁷ Espagne (Fons Mallorqui), Italie, Macédoine du Nord, Roumanie, Slovaquie, Ukraine.

⁴⁸ Autriche (Städtebund).

⁴⁹ Autriche (Städtebund et Gemeindebund), Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne (FAMSI et FEMP), Finlande, France (CUF), France (AFCCRE), Islande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni (COSLA), Slovaquie, Ukraine.

⁵⁰ Allemagne, Kosovo, Norvège, Pays-Bas (LBSNN), Serbie, Turquie (TBB).

Contributions locales au niveau international

En termes de compte-rendu, dans un retournement de l'ordre habituel des choses, avant même de chercher à renforcer la place des examens nationaux et européens de l'Agenda 2030 et des ODD, l'ONU a, en fait, déjà pris les devants et élargi le champ de la participation locale et régionale et des rapports des LRG en particulier. Dans la Déclaration politique de l'Organisation des Nations unies (ONU)⁵¹ adoptée lors du sommet des ODD de 2019, les États membres ont réaffirmé le rôle essentiel des municipalités, des collectivités territoriales et des communautés dans la mise en œuvre et la réalisation des ODD et se sont engagés à leur donner les moyens d'agir et à les soutenir dans la poursuite de l'Agenda 2030. Ce qui était considéré comme tout à fait inédit en 2018, lorsque les premières municipalités comme New York ou Helsinki ont présenté leurs « Examens locaux volontaires » (ELV), fait désormais partie de notre « jargon des ODD » quotidien et a acquis une importance précieuse dans toutes les discussions, tant à l'échelle européenne qu'internationale.

Les ELV sont également utilisés aujourd'hui pour mieux évaluer l'impact de la Covid-19 sur les efforts des collectivités locales et/ou régionales, pour comprendre où les énergies/priorités ont été concentrées au niveau local au cours de la dernière année, ainsi que pour permettre une prise de conscience plus factuelle des difficultés réelles des différentes régions.

Indicateurs pour l'élaboration d'un Examen local volontaire - qu'est-ce qui est nécessaire ?

Une nouvelle génération d'ELV a rapidement vu le jour et s'est considérablement développée, tant en Europe que dans le reste du monde. La question n'est plus de savoir qui réalise un ELV, mais comment il le fait, avec quel ensemble d'indicateurs et de données, quels nouveaux outils et méthodologies existants sont utilisés pour améliorer ce processus et comment ils peuvent être étendus.

Pour réaliser un ELV adéquat, il s'agit souvent d'avoir accès à la bonne série d'indicateurs ou de développer un mécanisme permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD et de leurs différentes cibles sur un territoire donné. En réponse à notre question, 15 de nos associations (40 %⁵²) ont confirmé qu'elles n'avaient pas du tout travaillé sur ce sujet, tandis que 22 associations avaient mis en place une sorte de mécanisme ; et 14 associations⁵³ sur 22 avaient collaboré avec d'autres institutions, telles que des universités, des OSC, des groupes de réflexion et des pairs internationaux, pour développer des indicateurs de progrès locaux concernant la réalisation des ODD.

Onze associations⁵⁴ ont travaillé (ou travaillent) avec le bureau national ou régional des statistiques pour adapter les indicateurs locaux au système de suivi national. C'est le cas de l'Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS), qui a collaboré avec l'Office norvégien des statistiques officielles (Statistics Norway) pour élaborer une taxonomie permettant de trier les données disponibles en fonction des indicateurs et des cibles des ODD. Au Luxembourg, le gouvernement national a facilité l'établissement de rapports locaux en fournissant un guide pour aider à évaluer les initiatives liées aux ODD entreprises par les municipalités.



La ville de Bristol (Royaume-Uni), qui mérite des éloges pour avoir produit l'un des premiers Examens locaux volontaires d'Europe, a testé et développé 75 objectifs, qui ont ensuite été intégrés dans les six thèmes du Plan One City de Bristol. Les objectifs du plan ont été conçus pour contribuer à la réalisation des ODD et fournir des listes de contrôle de la durabilité qui facilitent la communication des priorités de manière concrète.

La ville de Malmö en Suède a utilisé un total de près de cent indicateurs locaux pour évaluer ses progrès vers les 17 ODD dans la mise à jour de son Rapport annuel sur le développement durable. En soulignant les points forts et les défis, leur rapport est destiné à jeter les bases d'une future hiérarchisation des priorités politiques, des partenariats stratégiques et des actions locales.⁵⁵

S'inspirant de l'exemple impressionnant du portail allemand de l'indice local⁵⁶ des progrès réalisés en matière de développement durable (SDG-index) lancé en 2019, l'Association italienne du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AICCIRE) a reproduit et créé le premier portail italien des indicateurs locaux⁵⁷ pour le suivi de la mise en œuvre des ODD par plus de 100 municipalités en Italie à la fin de 2020. Développé par l'AICCIRE, en partenariat avec la Fondazione Eni Enrico Mattei et le Réseau italien pour le développement durable (SDSN Italia), l'indice des villes italiennes comprend des indicateurs pour 16 des 17 ODD (l'Objectif 14 (vie sous l'eau) en est exclu pour des raisons de comparabilité). Il vise notamment à combler le fossé existant dans le contexte national en a) établissant une connexion entre la réalité italienne dans son ensemble et la sphère locale, et b) assurant l'hétérogénéité économique, sociale, géographique et démographique du pays. Ce projet est actuellement en cours d'extension et de réplique dans le cadre d'un projet conjoint avec le Royaume du Maroc.

L'établissement de rapports porte autant sur le processus que sur les résultats, c'est-à-dire sur la manière de le rendre participatif au niveau local, afin d'extrapoler les bonnes contributions de tous les citoyens

⁵¹ Comme mentionné sur le site web de l'UN DESA : <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&type=20000&nr=6912&menu=2993>

⁵² Albanie, Autriche (Gemeindebund), Bulgarie, Chypre, France (AFCCRE), Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Moldavie, NALAS, République tchèque, Roumanie, Turquie (TBB et MMU), Ukraine.

⁵³ Allemagne, Autriche (Städtebund), Belgique, Danemark, Espagne (FAMSI et FEMP), Finlande, France (CUF), Italie, Kosovo, Lettonie, Norvège, Royaume-Uni (COSLA), Serbie.

⁵⁴ Danemark, Espagne (EUDEL, FAMSI et Fons Mallorquí), Kosovo, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni (LGA et COSLA), Serbie, Suède.

⁵⁵ Exemple fourni dans le rapport d'EUROCITIES sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau local « Paving the way for sustainable cities » : https://eurocities.eu/wp-content/uploads/2020/08/EUROCITIES_SDG_report_2020.pdf

⁵⁶ <https://sdg-portal.de/de/>

⁵⁷ <https://sdg-portal.it/en/-/project>

et parties prenantes concernés, tout en renforçant leur sentiment d'appropriation. Les municipalités et les régions devraient saisir cette opportunité pour formaliser leurs efforts en vue d'atteindre les ODD, en mettant en place un Examen local volontaire susceptible d'aller au-delà des politiques et des stratégies existantes, pour découvrir les lacunes critiques de la mise en œuvre et des voies permettant d'opérer de véritables changements.

Enfin, les ELV servent également d'outil de planification analytique susceptible d'encourager les municipalités à réfléchir à des politiques capables de relever les défis mondiaux actuels tout en œuvrant à la sensibilisation des organismes publics, des parties prenantes et de la société civile à la réalisation des objectifs mondiaux de développement durable (ODD).



L'EXEMPLE SUÉDOIS

En Suède, le Conseil pour l'analyse municipale ("Rådet för främjande av kommunala analyser – RKA, en suédois), a développé un ensemble de 50 indicateurs clés pour les municipalités et 50 indicateurs clés pour les régions, au nom de SALAR et du gouvernement suédois, afin de surveiller la mise en œuvre de l'Agenda 2030 aux niveaux local et régional en Suède. L'ensemble des indicateurs clés est fondé sur des statistiques et des données déjà disponibles en Suède. Les chiffres clés ont été fournis en mars 2019. En septembre 2020, SALAR a lancé le modèle des « Comparaisons ouvertes » sur l'Agenda 2030 fondées sur ces données. L'objectif de ces Comparaisons ouvertes était d'encourager les autorités locales et régionales à analyser les résultats, à apprendre les uns des autres et à améliorer les normes de qualité et d'efficacité. Les Comparaisons ouvertes pourraient être décrites comme un mode de gouvernance « soft power » (fondée sur la persuasion) utilisant les données collectées auprès des municipalités et des régions pour comparer leurs activités. RKA/SALAR ont également fourni aux municipalités et aux régions des lignes directrices sur la manière d'utiliser la Comparaison ouverte pour l'Agenda 2030.

Pour en savoir plus : <https://www.ssb.no/en/natur-og-miljo/artikler-og-publikasjoner/a-taxonomy-for-indicators-related-to-the-sustainable-development-goals>

Cependant, il faut veiller à ce que le système de contrôle et de présentation de rapports ne se réduise pas à un simple exercice de suivi des indicateurs. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour déterminer l'impact direct de la présentation de rapports pour les gouvernements locaux. Actuellement, les données disponibles couvrent principalement des zones géographiques locales (informations contextuelles), où une administration locale n'est qu'un acteur parmi d'autres pouvant influencer un indicateur donné. Ces informations sont donc utiles pour évaluer le contexte d'une municipalité, mais elles font défaut lorsqu'il s'agit de déterminer toute corrélation directe avec la politique locale. En ne considérant que ces indicateurs, les collectivités territoriales et leurs associations nationales seraient incapables d'évaluer si leurs politiques ont effectivement contribué à des changements positifs ou négatifs dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.



La valeur ajoutée du rapport local sur les ODD

- Il rassemble diverses parties prenantes dans le processus, notamment la société civile et le secteur privé, ce qui stimule le débat sur les politiques locales et favorise l'innovation conjointe.
- Il aide les parties prenantes à se rattacher à des tendances sociétales plus larges en établissant des liens actifs avec les différents ODD.
- Il sert de référence pour mesurer les progrès sur une base annuelle et garantit que tout progrès est rendu public aux niveaux local et national, voire international.
- Il permet de mettre en place un mode d'établissement de rapports durable et à long terme, indépendant des coalitions politiques ou des projets stratégiques. Ces derniers peuvent changer mais, en adhérant aux ODD, une manière cohérente d'établir des rapports est assurée.
- Il aide à réaligner les stratégies locales sur l'Agenda 2030 en identifiant de nouvelles synergies entre les politiques (les interconnexions et le pouvoir des 5 P⁵⁸ incitent les auteurs des rapports à relier les points ; p. ex., entre le travail effectué dans les différents départements du conseil municipal, etc.) dans chaque rapport.
- Il assure une cohérence entre les différentes actions et limite les effets de débordement.
- Il représente un point de départ pour un meilleur engagement avec les institutions nationales et internationales, y compris les gouvernements centraux.

⁵⁸ Population, planète, prospérité, paix, partenariats : <https://sdgs.un.org/2030agenda>



En outre, nous avons remarqué un nombre croissant de projets en Europe et dans le monde entier visant à impliquer et à soutenir les GLR dans leurs efforts en matière de localisation des ODD et de présentation de rapports.

Par exemple, en Europe, il a été instructif de suivre les progrès, entre autres, du projet URBAN 2030 du Centre commun de recherche de la Commission européenne⁵⁹ ou du programme de l'OCDE sur une approche territoriale des ODD.⁶⁰ Ces deux projets tendent à souligner l'importance de la mise en place et du partage d'expériences et de résultats. Le partage des outils disponibles peut aider les GLR à mieux suivre leurs progrès et à établir des rapports cohérents.

Un avenir que nous pourrions envisager consisterait, à notre avis, en un essor des partenariats de coopération de ville à ville et de région à région dans le monde entier (également connue sous le nom de coopération décentralisée), fondée sur l'établissement de rapports sur les ODD : les municipalités et les régions se soutenant mutuellement à distance, partageant des méthodologies et examinant les rapports respectifs. Les associations nationales en profiteraient également, en se soutenant mutuellement dans un processus de rapport national qui transcende les différents pays et continents du globe.

La localisation suscite de plus en plus d'intérêt sur la scène internationale et, tout récemment, le groupe de travail de la GTF et des Nations unies sur l'avenir des villes, qui vient d'être créé, a commencé à considérer la localisation comme l'argumentation première pour inclure les villes dans le processus des Nations unies. Toutefois, le fait de ne considérer que les ELV peut limiter la capacité des autres acteurs locaux et régionaux à jouer un rôle dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Une vue d'ensemble de tous les autres types d'actions infranationales doit être incluse dans le processus.

⁵⁹ Pour en savoir plus sur le manuel européen pour les Examens locaux volontaires des ODD : <https://ec.europa.eu/jrc/en/science-update/european-handbook-sdg-voluntary-local-review/> and updates on the Urban 2030 project : https://knowledge4policy.ec.europa.eu/event/urban-2030-monitoring-reporting-urban-territorial-dimensions-sdgs_en

⁶⁰ Pour en savoir plus sur les nouveaux rapports de ce projet : <https://www.oecd.org/cfe/territorial-approach-sdgs.htm>



LOCALISER LES ODD AVEC LE RFSC

Le Cadre de référence de la ville durable (*Reference Framework for Sustainable Cities - RFSC*), promu par le CCRE avec le soutien du gouvernement français, est un outil en ligne gratuit conçu pour aider les collectivités territoriales européennes qui sont déjà engagées dans un processus de développement urbain intégré et durable ou qui cherchent à l'entamer. Il fournit un soutien à chaque phase de la localisation des ODD, allant de la cartographie personnalisée à la mise en œuvre multipartite et multisectorielle, mais assure aussi un suivi efficace de la stratégie en matière d'ODD d'une ville, quelle que soit sa taille ou son emplacement. Plusieurs collectivités locales ont déjà présenté des résultats probants et les GLR européens, ainsi que leurs associations, s'intéressent de plus en plus à la recherche de nouveaux outils innovants susceptibles de les aider dans ce processus.

En réponse à cet intérêt croissant, URBACT (le programme d'échange et d'apprentissage de la Commission européenne pour la promotion du développement urbain durable), le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) et PLATFORMA se sont associés pour proposer un réseau pilote composé actuellement de 19 municipalités de toute l'Europe. Ce réseau apporte un soutien à ces municipalités en leur donnant accès aux outils RFSC et en les aidant à concevoir un Plan d'action intégré individuel pour la localisation des Objectifs de développement durable. Il vise également à mettre en relation le local et le global, à favoriser les échanges, à faire en sorte que les municipalités apprennent de leurs pairs européens et internationaux, à renforcer leurs capacités à localiser les ODD sur leur territoire et avec leurs pairs, et à développer des outils et des recommandations politiques pour ce faire. Ce projet a été lancé en avril 2021 et durera 18 mois. Restez à l'affût !

Pour en savoir plus : bit.ly/3rWeHGk



Une nouvelle tendance émergente : Les Examens infranationaux volontaires (EIV)

Dans de nombreux contextes, l'espace intermédiaire entre les gouvernements nationaux et locaux est occupé par les associations nationales de collectivités locales. Leur capacité à fournir des informations et des outils à un large public de municipalités, provinces ou régions constitue un mécanisme efficace de collaboration et d'apprentissage entre pairs et crée des points de connexion utiles avec le gouvernement national. Sous l'impulsion de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et de leur groupe de travail sur le renforcement des capacités et des institutions, ainsi que de leurs partenaires, tels que PLATFORMA, et de leurs membres, tels que le CCRE, une nouvelle tendance est apparue partout en 2021 : les Examens infranationaux volontaires (EIV). La première phase pilote a facilité les EIV du Bénin, du Costa Rica, de l'Équateur, du Mozambique, du Népal et du Kenya. Il s'agit de rapports d'avancement sur les ODD, coordonnés et produits par des associations nationales, qui offrent une image territoriale plus large de la situation concernant la localisation des ODD au niveau national. Avec les EIV, ils représentent des outils puissants, en mesure de compléter et amplifier les rapports nationaux. Les EIV constituent un outil de transformation susceptible de devenir un mécanisme de coordination essentiel, du fait qu'ils associent les GLR et les gouvernements nationaux. Ils améliorent la coordination et offrent une perspective politique globale au niveau local et dans un pays spécifique. Ils mettent également en évidence la façon dont les collectivités territoriales ont pris les devants et s'occupent elles-mêmes de ce travail. S'il est encore trop tôt pour déterminer dans quelle mesure la Covid-19 a influencé le rythme de la mise en œuvre des ODD, l'aspect positif de la pandémie est que, une fois cet impact mesuré, cet aspect peut devenir un véritable outil de transformation. Les EIV rendront possible une telle analyse.

Parmi les premières associations européennes à avoir préparé un EIV en 2021 figurent la Suède, la Norvège et l'Allemagne.



Valeur ajoutée de la production d'un Examen infranational volontaire

- ✓ Il permet d'évaluer systématiquement le processus de localisation des ODD à l'échelle nationale.
- ✓ Il aide à établir la preuve de la progression vers les ODD, qui peut être utilisée pour valider l'élaboration de politiques européennes, nationales et locales.
- ✓ Il améliore l'esprit de l'Agenda 2030, en renforçant la responsabilité partagée comme moyen de réaliser les ODD, notamment par la gouvernance en partenariat avec le gouvernement national.
- ✓ Il encourage l'échange de bonnes pratiques entre les collectivités locales et les collectivités régionales et avec leurs associations nationales.
- ✓ Il accroît la visibilité nationale et internationale des territoires infranationaux d'un pays et de leurs efforts en matière d'ODD, ainsi que de ceux de leurs associations et partenaires nationaux.
- ✓ Il renforce la défense des intérêts des collectivités territoriales sur la scène internationale, notamment auprès des Nations unies, en s'appuyant sur des données concrètes.
- ✓ Il permet l'utilisation future des ODD comme cadre de référence pour la gestion de la durabilité dans les municipalités et les régions.

FOCUS 2

LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EUROPÉENNES AU FPHN 2021 DE L'ONU

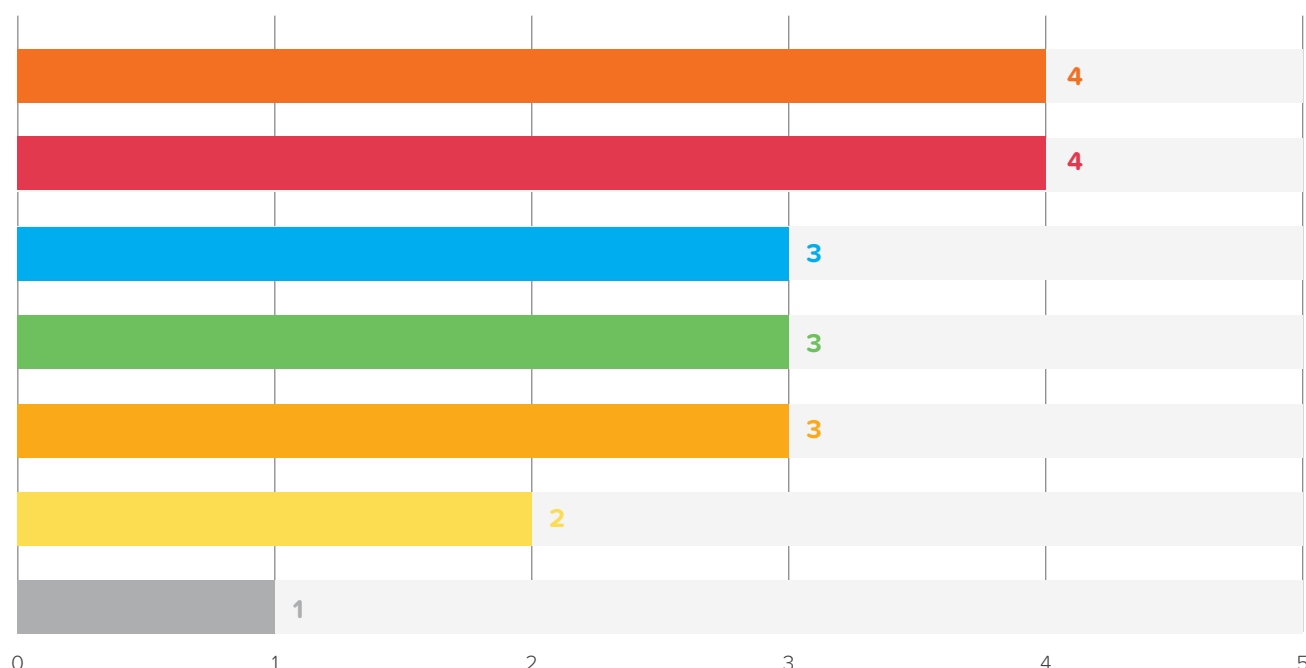
Sur 44 pays du monde, 7 pays d'Europe présenteront leurs rapports à l'ONU en 2021 lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) annuel en juillet. Ces pays sont : Chypre, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, la Norvège, l'Espagne et la Suède. Tous ces pays ont déjà rendu compte aux Nations unies de leurs progrès en matière d'objectifs de développement durable. Comment les réalités locales et régionales sont-elles incluses dans leurs rapports nationaux cette année ? Quels types de mécanismes ont été mis en place pour que les associations nationales puissent alimenter le processus national avec les contributions de leurs membres ?

Y a-t-il eu des progrès perceptibles depuis les derniers rapports ? Sur les sept associations concernées, une seule nous a informés qu'elle ne participait pas du tout à l'élaboration de l'Examen national volontaire de son pays en 2021.⁶⁰

Les associations des autres pays y participent toutes dans le cadre de différents mécanismes, dont certains des processus concrets mentionnés dans les questions de l'enquête. Des informations plus détaillées sont disponibles dans la présentation ci-dessous de la participation du GLR de chaque pays au rapport national pour 2021.

CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS AUX EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES DES PAYS PRÉSENTANT LEURS RAPPORTS AU FPHN EN 2021

FIGURE 6.



- En participant à des réunions bilatérales avec l'unité responsable du rapport pour discuter de ce dernier (ex., entre votre organisation, les élus locaux et l'unité chargée du rapport)
- En présentant votre propre contribution au rapport (ex., sur ce que les gouvernements locaux et régionaux réalisent pour mettre en œuvre les ODD, etc.)
- En participant à des réunions occasionnelles, avec une possibilité limitée de contribuer au rapport lui-même
- En répondant à une enquête ou à un questionnaire
- En participant directement aux réunions de l'unité chargée de l'élaboration du rapport, désignée par le gouvernement national, ainsi qu'au processus de rédaction
- En assistant en tant qu'invité à la présentation de l'ENV une fois finalisé
- Aucune participation

CHYPRE



Participation des GLR à l'Examen national volontaire de 2021 ? **NON**

Changements dans le processus d'ENV depuis l'année ou les années précédentes : **N/A**

Information supplémentaire : Même si elle ne présente pas de rapport dans le cadre du processus de l'ENV 2021, l'Union des municipalités chypriotes a participé aux mécanismes nationaux de présentation de rapports au cours des deux dernières années par le biais de consultations ad hoc, de quelques réunions ou de façon ponctuelle, mais pas en tant que membre permanent.

CZECH REPUBLIC



Participation des GLR à l'Examen national volontaire de 2021 ? **OUI**

Changements dans le processus d'ENV depuis l'année ou les années précédentes : **Contribution en accomplissant les mêmes tâches que les années précédentes**

Information supplémentaire : L'Union des villes et communes de la République tchèque (SMO ČR) a participé aux préparatifs du processus de présentation du rapport national 2021 en formulant des commentaires sur le projet de rapport. La plupart de ses commentaires ont été acceptés et le rapport a été révisé en conséquence. Même si l'association a indiqué qu'elle avait contribué au processus d'établissement du rapport en réalisant les mêmes tâches que l'année précédente, elle a fait remarquer que le Ministère de l'environnement, qui coordonne le processus en 2021, avait exprimé son intérêt à coopérer davantage avec les associations représentant les gouvernements locaux.

DANEMARK



Participation des GLR à l'Examen national volontaire de 2021 ? **OUI**

Changements dans le processus d'ENV depuis l'année ou les années précédentes : **Contribution en accomplissant les mêmes tâches que les années précédentes**

Information supplémentaire : La contribution de l'Association danoise au rapport national 2021 a consisté à participer, sur invitation, à la présentation de l'ENV une fois celui-ci finalisé. L'Association avait contribué de la même manière les années précédentes à l'établissement du rapport national du Danemark. L'Association des Pouvoirs locaux du Danemark et celle des Régions danoises sont membres du « Panel 2030 » du gouvernement danois, qui regroupe 23 personnalités et organisations danoises ayant la capacité et les connaissances nécessaires pour œuvrer en faveur des ODD au Danemark et dans le monde.

ALLEMAGNE



Participation des GLR à l'Examen national volontaire de 2021 ? **OUI**

Changements dans le processus d'ENV depuis l'année ou les années précédentes : **Une implication plus forte**

Information supplémentaire : L'Association allemande du CCRE (RGRE) prévoit de produire un Examen volontaire des gouvernements locaux (EVGL) sur le modèle de l'Examen infranational volontaire mentionné précédemment. La DST espère contribuer avec son propre chapitre sur l'état d'avancement de la localisation des ODD dans toute l'Allemagne, qui serait ensuite inclus comme une annexe officielle de l'ENV allemand. Ce processus représente un net progrès par rapport aux années précédentes, où la perspective locale en Allemagne n'était que très peu, voire pas du tout, présente dans les examens nationaux des progrès en matière d'ODD.

NORVÈGE



Participation des GLR à l'Examen national volontaire de 2021 ? **OUI**

Changements dans le processus d'ENV depuis l'année ou les années précédentes : **Une implication plus forte**

Information supplémentaire : En 2016, la Norvège avait soumis un rapport à l'unité nationale chargée de l'examen des ODD mais, au final, le rapport n'avait pas mentionné les GLR. Cinq ans plus tard, l'Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS) travaille à une approche coordonnée pour la préparation du rapport national, comprenant plusieurs Examens locaux volontaires et un Examen infranational volontaire dirigé par l'association, qui constitueront une section officielle du rapport national norvégien à l'ONU. Suite à sa participation à des réunions bilatérales avec l'unité responsable pour discuter des rapports sur les ODD et de la soumission de leurs propres contributions locales et régionales aux rapports nationaux, la coopération dans le domaine de l'établissement des rapports sur les ODD entre les niveaux local et national s'est accrue. Cela a à son tour conduit à la participation directe à l'unité responsable nommée par le gouvernement national et au processus de rédaction de l'ENV.

ESPAGNE



Participation des GLR à l'Examen national volontaire de 2021 ? OUI (pour FEMP, EUSKADI et FAMSÍ)

Changements dans le processus d'ENV depuis l'année ou les années précédentes : N/A

- Pour la FEMP : contribution par les mêmes tâches que les années précédentes
- Pour EUSKADI et EUDEL : une implication plus forte
- Pour FAMSÍ : une implication plus forte

Information supplémentaire : En Espagne, les collectivités territoriales et leurs réseaux et associations ont participé à l'élaboration des rapports nationaux sur les ODD, principalement à des niveaux consultatifs sans aucun pouvoir de décision. Les collectivités territoriales espagnoles et les associations nationales ont eu des réunions régulières avec le Secrétaire d'État à l'Agenda 2030. Pour la Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP), une commission sectorielle pour les ODD a été créée, consistant en un mécanisme de coordination à plusieurs niveaux auquel toutes les communautés autonomes, le gouvernement, la FEMP et le gouvernement basque (EUSKADI), ainsi que l'Association des municipalités basques (EUDEL), peuvent participer et ont leur mot à dire, mais sans droit de vote. Néanmoins, EUSKADI et EUDEL, ainsi que le Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSÍ), ont tous indiqué que leur expérience au sein des mécanismes nationaux de coordination des rapports à l'ONU a connu des changements positifs ces dernières années, pour EUSKADI et EUDEL tout particulièrement.

SUÈDE



Participation des GLR à l'Examen national volontaire de 2021 ? OUI

Changements dans le processus d'ENV depuis l'année ou les années précédentes : Une implication plus faible

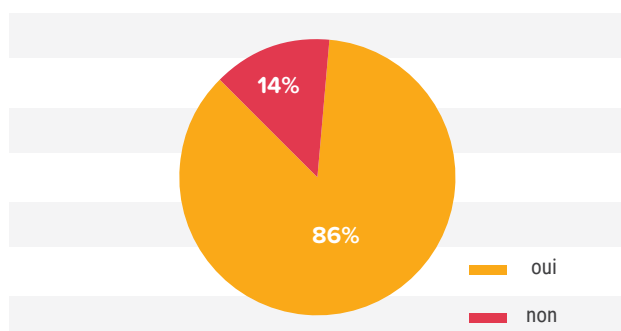
Information supplémentaire : L'Association suédoise des collectivités locales et des régions (SALAR) a indiqué que sa participation à l'élaboration du rapport 2021 a été beaucoup moins importante que les années précédentes, notamment en 2017, année où la Suède a présenté son premier rapport. À l'époque, SALAR faisait partie d'un groupe de référence national apportant une contribution directe au rapport. En 2018 et 2019, le gouvernement suédois n'a pas produit de rapport d'ENV mais a préparé des notes sur la mise en œuvre des cinq ODD qui étaient au centre du FPHN de ces années-là. SALAR a soumis des commentaires généraux sur l'importance de mettre en évidence le rôle du niveau local et régional dans le travail avec l'Agenda 2030 dans les notes susmentionnées et a également fourni quelques exemples concrets du travail lié aux ODD au niveau local et régional. Certaines de leurs contributions ont été incluses dans les notes relatives à la mise en œuvre.

Le processus en 2021 s'est jusqu'à présent⁶² caractérisé par un dialogue sporadique entre SALAR et le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de l'environnement, conjointement chargés de coordonner l'ENV. SALAR a contribué à l'ENV en fournissant un court texte sur le processus d'EIV, soulignant l'importance de la collaboration horizontale et verticale. Par ailleurs, SALAR a également facilité l'échange avec les GLR en organisant un atelier axé sur les synergies avec les ODD pour le MAE, l'Institut environnemental de Stockholm et plusieurs de ses membres. Des discussions sur d'autres activités conjointes, notamment la représentation au sein de la délégation nationale au FPHN, sont en cours.

Il convient de noter que quatre municipalités suédoises (Malmö, Helsingborg, Stockholm et Uppsala) produisent des ELV. Elles ont eu des réunions, de leur propre initiative, avec le MAE sur le processus d'ENV. SALAR entretient un dialogue structuré avec les groupes de travail d'ELV, et des discussions sont en cours concernant la coordination, les messages et les activités communs.

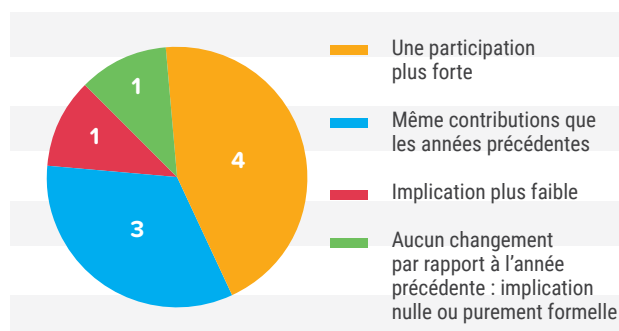
**CONTRIBUTION DU GLR
AU FPHN 2021**

FIGURE 7.



**CHANGEMENTS DANS LA PARTICIPATION
AUX RAPPORTS NATIONAUX**

FIGURE 8.



3 LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE POUR RÉALISER L'AGENDA 2030



Une des leçons que le monde a tirées de la pandémie de Covid-19 est que les partenariats et les dialogues sont la clé pour surmonter plus efficacement les défis communs, de manière inclusive et cohérente, avec des résultats plus rapides et plus durables. Même si les frontières ont été physiquement fermées, les technologies et les innovations d'aujourd'hui permettent d'avoir plus de connexions que jamais, sans parler des échanges entre municipalités, régions, associations nationales et leurs homologues du monde entier, ce qui engendre une plus grande solidarité au moment de réfléchir ensemble aux moyens de surmonter la crise.⁶³

L'action et la coopération internationales, notamment entre les collectivités territoriales, favorisent une meilleure coordination des relations entre les niveaux international, national, régional et local, ainsi qu'entre les régions et les municipalités elles-mêmes. Plusieurs collectivités territoriales du monde entier n'ont pas hésité à tendre la main à leurs homologues en ces temps difficiles, tel qu'en témoigne l'envoi de masques par la ville chinoise de Taizhou à la ville partenaire allemande de Hanau, ou l'accueil de patients luxembourgeois par des hôpitaux français et vice-versa. Le Conseil national des jumelages communaux Pays-Bas-Nicaragua (LBSNN) a apporté son soutien financier par des micro-crédits réservés aux femmes, aux jeunes et aux petits et moyens agriculteurs/entrepreneurs dans plusieurs villes partenaires de son réseau au Nicaragua : Matagalpa, Jinotega, El Rama, San Pedro de Lóvago, Juigalpa, Estelí et Condega.

Ces actes spontanés de solidarité et d'échange d'expériences sont essentiels à la réalisation des programmes mondiaux, dont l'Agenda 2030, à partir de la base.

L'action internationale peut revêtir différentes formes pour les collectivités territoriales et leurs associations, allant de la représentation dans les forums internationaux à la coopération avec les Délégations de l'UE directement sur le terrain, en passant par la diplomatie des villes et, bien sûr, la coopération au développement de ville à ville et de région à région, également appelée coopération décentralisée.



POURQUOI PASSER DU LOCAL AU MONDIAL ? LES CINQ RECOMMANDATIONS DE LA VVSG

Afin de renforcer la participation des GLR, les associations produisent un nombre croissant de rapports, d'études, de manuels et d'outils qui permettent de montrer comment les GLR mettent en œuvre l'Agenda 2030, tant en Europe qu'avec leurs pairs dans les pays partenaires. La VVSG, par exemple, a récemment lancé une publication sur les ODD dans la coopération internationale, encourageant les municipalités à regarder au-delà des frontières municipales et à relier le local au mondial. Les principales raisons pour lesquelles la VVSG recommande de relier les ODD à la coopération internationale sont les suivantes :

- 1 Les 17 objectifs constituent le cadre international idéal pour inscrire les activités de coopération décentralisée dans une perspective beaucoup plus large.
- 2 Les ODD « parlent » un langage universel, créant des liens entre pairs, où qu'ils se trouvent dans le monde.
- 3 L'Agenda 2030 favorise une approche globale, transversale et multipartite, puisque les 17 objectifs sont interconnectés.
- 4 Travailler sur les ODD contribue automatiquement à rendre la coopération entre les villes plus durable.
- 5 The SDGs enhance the visibility of local and regional governments' international activities

Lisez la publication complète ici : bit.ly/3vs273K

⁶³ En mars 2020, CGLU, Metropolis et ONU-Habitat ont lancé une série d'expériences d'apprentissage en direct réunissant des collectivités territoriales et leurs associations nationales du monde entier. L'objectif de ces sessions était de créer une communauté mondiale virtuelle et vivante pour partager des expériences impliquant la gestion de la crise et la protection des biens communs, mettre des ressources en ligne à la disposition des GLR et développer des documents d'information et des guides en prévision du soutien dont les GLR auraient besoin pendant la phase de récupération. Un an plus tard, l'ensemble des résultats et des ressources est disponible ici : <https://www.beyondtheoutbreak.uclg.org/>

La participation de l'Europe locale et régionale à l'ONU

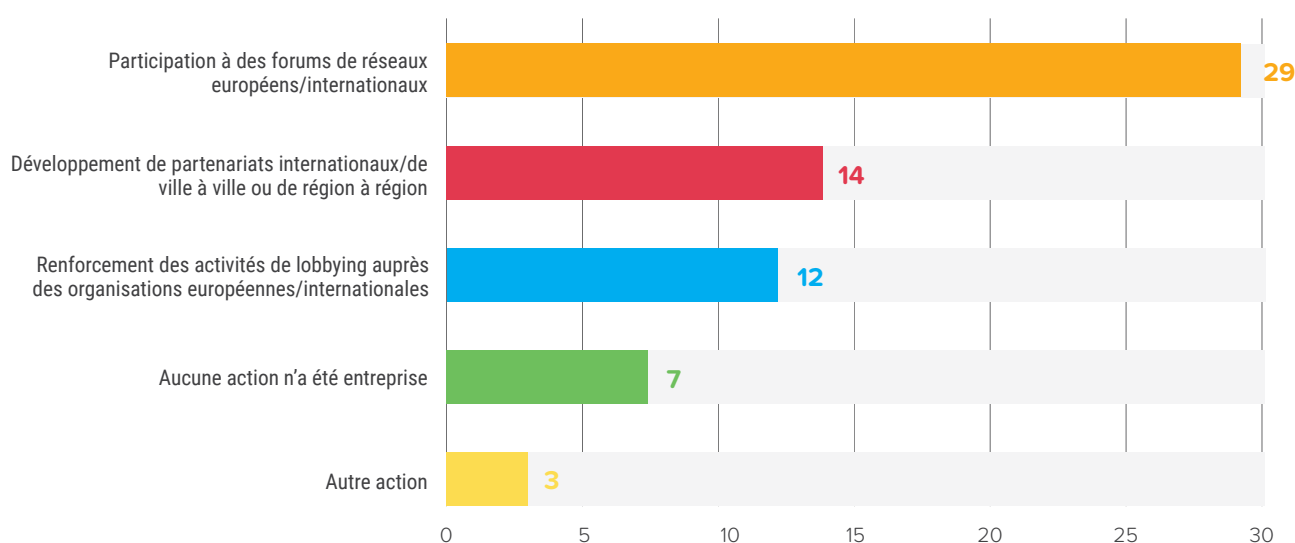
Les municipalités et les régions, ainsi que leurs associations nationales, se voient accorder une plus grande place à la table des discussions, pour qu'elles partagent leurs expériences et participent aux forums européens et internationaux, un changement qui a été confirmé positivement par 29 associations⁶⁴ ayant répondu à notre enquête.

Les répondants ont en particulier indiqué que leur organisation gère la dimension internationale des ODD en contribuant aux réseaux et discussions européens et internationaux, notamment en participant activement aux événements et campagnes internationaux, tels que le

Forum politique de haut niveau des Nations unies.⁶⁵ La diplomatie des villes⁶⁶ gagne du terrain, les collectivités locales apprenant de plus en plus à utiliser les institutions et les processus au niveau international pour apporter des contributions et transmettre des informations sur les politiques et les cadres internationaux. En représentant leurs intérêts et ceux de leurs citoyens, elles peuvent renforcer leur position de pionnières et de chefs de file mondiaux sur des sujets spécifiques, tels que le climat, et plaider en faveur de leur rôle central pour faciliter la réalisation d'objectifs mondiaux clés, tels que l'Agenda 2030 ou l'Accord de Paris.

LA DIMENSION INTERNATIONALE DES ODD

FIGURE 9.



75^E ANNIVERSAIRE DE L'ONU

À l'automne 2020, lors des événements du 75^e anniversaire de l'ONU (ONU 75), pendant une période de grands défis et au milieu de la « Décennie d'action », le Secrétaire général António Guterres a appelé à l'unité et à l'accélération de l'action pour tous les peuples du monde, en convoquant un dialogue mondial afin de discuter des priorités humaines et de la façon de construire un meilleur avenir pour tous. Le mouvement international municipal et régional, réuni par le Groupe de travail mondial facilité par CGLU, a rejoint la consultation mondiale ONU75 afin de veiller à ce que les voix des municipalités et des régions du monde entier soient prises en compte.

La Circonscription européenne, réunie par CCRE-PLATFORMA, a contribué à la fois aux discussions et au rapport produit par le Groupe de travail mondial sur ce que serait l'état du multilatéralisme en 2045, envisageant un avenir du monde réalisable grâce à l'utilisation continue du modèle multilatéral qui agit en réponse aux rêves et aux attentes de nos communautés. En conséquence, les Nations unies ont reconnu le rôle de premier plan que jouent les municipalités et les régions pour aider à répondre aux besoins et aux visions des citoyens du monde entier.

- Visitez le site web du Rapport sur la vision : bit.ly/3cqNxR2
- Lisez le Rapport complet sur Comment les gouvernements locaux et régionaux envisagent l'avenir mondial : bit.ly/3rT4TfW

⁶⁴ Allemagne, Autriche (Städtebund), Belgique, Bulgarie, Chypre, Espagne (FAMSI, FEMP et Fons Mallorquí), Finlande, France (AFCCRE), Géorgie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Moldavie, NALAS, Norvège, Pays-Bas (VNG et LBSNN), République tchèque, Royaume-Uni (LGA et COSLA), Serbie, Suède, Turquie (TBB et MMU), Ukraine.

⁶⁵ Le Forum politique de haut niveau (FPHN) des Nations unies est la principale plateforme de l'ONU sur le développement durable. Il joue un rôle de premier plan dans le suivi et l'examen de l'Agenda 2030 pour le développement durable et les Objectifs de développement durable (ODD) au niveau mondial. Pour en savoir plus : <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf>

⁶⁶ https://www.c40knowledgehub.org/s/topic/0TO1Q0000001IRDWAY/city-diplomacy?language=en_US



Grâce au soutien de réseaux européens et internationaux, tels que PLATFORMA, le CCRE, CGLU et la Global Taskforce, des délégations européennes et mondiales de représentants des collectivités territoriales ont pu assister et participer activement à des programmes internationaux, en veillant à ce que leur perspective et les besoins locaux alimentent ces discussions et que leurs voix soient entendues aux différents niveaux de décision.⁶⁷ Au total, 22 répondants⁶⁸ ont indiqué que le travail sur les ODD avait contribué à renforcer leur coopération avec les réseaux européens et internationaux.

Les ODD dans les pays partenaires - comment les associations nationales peuvent-elles aider l'UE à établir des liens ?

Le nouvel instrument financier de la Commission européenne pour la politique de coopération au développement de l'Europe, précédemment appelé Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale⁶⁹ (NDICI), mais désormais dénommé « Global Europe » (l'Europe dans le monde), reconnaît explicitement l'importance de « soutenir les gouvernements locaux et régionaux, notamment par le biais de la coopération décentralisée, du développement des capacités et de la mobilisation des ressources, pour améliorer, dans les zones urbaines et rurales, la localisation des objectifs de développement durable. »⁷⁰

L'Instrument Global Europe met l'accent sur une approche géographique des politiques de développement et de voisinage de l'UE. Cela signifie que la plupart des possibilités de financement de l'UE pour les gouvernements locaux et régionaux (GLR) passeront désormais par les Délégations de l'UE (DUE) dans le monde entier, au niveau des pays. Les associations nationales de collectivités territoriales sont des moteurs essentiels du changement dans le secteur du développement, ainsi que des partenaires de la planification des priorités de l'UE. Grâce à différentes modalités d'action,⁷¹ les GLR et leurs associations nationales peuvent contribuer efficacement aux cinq priorités de la Commission européenne pour son action extérieure, ainsi que directement aux efforts de l'UE pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 avec les pays partenaires.



L'INSTRUMENT GLOBAL EUROPE POUR 2021-2027 - UNE OCCASION SUPPLÉMENTAIRE POUR RENFORCER LA LOCALISATION DES ODD

L'aide de l'UE est fournie par le biais d'instruments financiers, dont la durée est de sept ans. De 2021 à 2027, il y aura un nouvel instrument unique dénommé « Global Europe » pour la coopération destinée aux pays en développement et du voisinage, couramment appelés pays partenaires, avec un budget global de 79 milliards d'euros. L'instrument « Global Europe » attire une nouvelle fois l'attention sur l'importance de travailler conformément au cadre fourni par l'Agenda 2030 des Nations unies et ses 17 objectifs de développement durable. Il appelle en particulier à une consultation des GLR et à une association plus étroite avec eux, afin de garantir leur mise en œuvre au niveau local. L'instrument concentrera son action extérieure sur cinq domaines prioritaires :

- Green Deal, comprenant la lutte contre le changement climatique, l'efficacité énergétique, la consommation durable et la gestion des déchets, etc.
- Transformation et innovation numériques.
- Emplois et investissements, représentatifs d'une économie qui fonctionne pour les individus.
- Développement humain, gouvernance, sécurité et paix.
- Partenariats en matière de migration.

Pour fournir ce soutien, on privilégie désormais une approche géographique, qui donne plus de pouvoir aux Délégations de l'UE et permet un meilleur alignement sur les stratégies menées par les pays. Avec cet instrument, les GLR sont intégrés dans l'ensemble du règlement finalisé, en particulier dans les programmes géographiques, ce qui représente une bonne nouvelle. Il comprend :

- une consultation obligatoire des GLR par les DUE dans le cadre du dialogue politique ;
- un montant indicatif de 500 millions d'euros pour soutenir les « collectivités territoriales » dans le monde entier.

⁶⁷ En préparation du FPHN 2020 de l'ONU, une consultation spéciale a été menée par ONU DESA sur le thème « Renforcer l'action locale pour contrôler la pandémie et accélérer la mise en œuvre » - PLATFORMA a été invitée par les Nations unies en tant qu'expert à contribuer à la consultation ; pour en savoir plus : <https://bit.ly/2QasbQD>

⁶⁸ Autriche (Städtebund), Belgique, Bulgarie, Chypre, Espagne (EUDEL, FAMSI, FEMP et Fons Mallorquí), Finlande, Géorgie, Italie, Kosovo, Lituanie, NALAS, Norvège, Pays-Bas (VNG et LBSNN), Royaume-Uni (COSLA), Serbie, Suède, Turquie (MMU), Ukraine.

⁶⁹ Ce nouvel instrument sera opérationnel pour la prochaine période financière de l'Union européenne (2021-2027) : https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=EPRS_BRI%282018%29628251

⁷⁰ <https://t.co/ld2YTK16Pv?amp=1>

⁷¹ Tel que décrit en détail dans l'exposé de position 2020 de PLATFORMA sur « Comment les villes, les régions et leurs associations peuvent contribuer à la programmation européenne 2021-2027 » : bit.ly/3b09dql

Ayant travaillé sur ce sujet depuis 2018, PLATFORMA a été très active dans la lutte pour la reconnaissance du rôle indispensable que les GLR jouent en tant que décideurs politiques et acteurs clés de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, répondant ainsi aux ambitions de l'Agenda 2030. Hormis l'ODD 11, qui se concentre sur les villes et les communautés, on estime que 65 % des 169 cibles des 17 ODD ne seront pas atteintes sans l'engagement des collectivités territoriales. La réalisation de l'Agenda 2030 dépend donc de la pleine appropriation par les régions, les villes et les communautés de toutes tailles, à condition qu'elles soient dotées des capacités adéquates et de la marge de manœuvre nécessaire pour expérimenter. Tous les ODD ont une dimension territoriale et dépendent du lieu et du contexte territorial où ils sont mis en œuvre. La coopération décentralisée est un processus essentiel qui renforce les efforts déployés – d'autant plus avec l'aide des pairs dans les pays partenaires – et permet de relier le local au global grâce à des partenariats efficaces structurés autour d'un cadre commun et d'un langage universel.

Enfin, travailler sur l'Agenda 2030 à partir de la base est un moyen essentiel pour assurer une mise en œuvre active des cinq priorités de l'Union européenne à un degré même supérieur. Relier sans ambiguïté les priorités de l'Union européenne au cadre des ODD, et fournir des instructions claires sur les modalités de travail avec les différentes parties prenantes à tous les niveaux et à toutes les étapes du processus de mise en œuvre et de suivi, peut contribuer à accélérer les progrès sur tous les fronts.



EXEMPLE DU FORUM DES GOUVERNEMENTS LOCAUX DU COMMONWEALTH (CLGF)

Actuellement dans sa deuxième phase, le projet mondial du CLGF « Renforcer les autorités locales dans les pays partenaires pour une meilleure gouvernance et des résultats efficaces en matière de développement », financé par l'UE, se concentre sur la localisation des ODD avec des associations nationales partenaires comme l'ALGAJ (Jamaïque), la TTALGA (Trinité-et-Tobago) et la DALCA (Dominique), et plus directement avec dix conseils locaux pilotes dans ces mêmes pays. En se penchant sur ce que les conseils au niveau mondial peuvent réaliser dans le cadre de leurs plans de développement local et sur la façon d'y inclure les ODD, le projet vise à les sensibiliser à l'Agenda 2030 tout en abordant certaines priorités locales, telles que l'économie locale, des modes de vie plus sains, la planification urbaine, la mobilité inclusive, etc. Les associations traitent tout retour d'information et partagent les connaissances et les expériences à un niveau plus large. Grâce au travail avec les associations nationales, le projet a pu renforcer les processus de décentralisation, le développement économique local, améliorer les profils des GLR et le dialogue avec les Délégations de l'UE, identifier les points de convergence et améliorer la coopération par un travail partagé sur ces priorités communes, y compris la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Pour en savoir plus : <https://www.clgf.org.uk/>



La coopération décentralisée, l'un des piliers des partenariats internationaux

Une autre façon significative de travailler sur les ODD au niveau international consiste à établir des partenariats internationaux avec des pairs. La collaboration entre les municipalités et les régions du monde entier a donné des résultats positifs en termes de développement de politiques territoriales efficaces et réactives. En outre, les initiatives de ville à ville et de région à région, également appelées « coopération décentralisée », offrent de nouvelles possibilités de réaliser l'Agenda 2030. La coopération décentralisée constitue un élément essentiel du processus d'internationalisation moderne des municipalités. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles les municipalités et les régions cherchent des bonnes pratiques et des solutions dans l'arène internationale, afin de résoudre éventuellement leurs propres problèmes nationaux.



PARTENARIAT ENTRE LA MUNICIPALITÉ DU DISTRICT D'AKMENE EN LITUANIE ET LES VILLES DE MARIUPOL, AVDIJVKIA ET SHOSTKA EN UKRAINE

La municipalité du district d'Akmenė en Lituanie a établi un partenariat avec les villes de Mariupol, Avdiivka et Shostka en Ukraine. Ce partenariat a été fructueux dans de nombreux domaines.

Après la crise de 2013-2015 en Ukraine, de nombreux réfugiés ont cherché à rejoindre les municipalités lituaniennes pour trouver refuge dans l'UE. Akmenė a établi de bons contacts avec nombre d'entre eux et a créé l'ONG « Way to Dream » pour concevoir des projets de programmes de coopération au développement destinés à aider les personnes qui vivent encore dans les zones de guerre en Ukraine.

Cette ONG a mis en œuvre avec succès trois projets de coopération au développement :

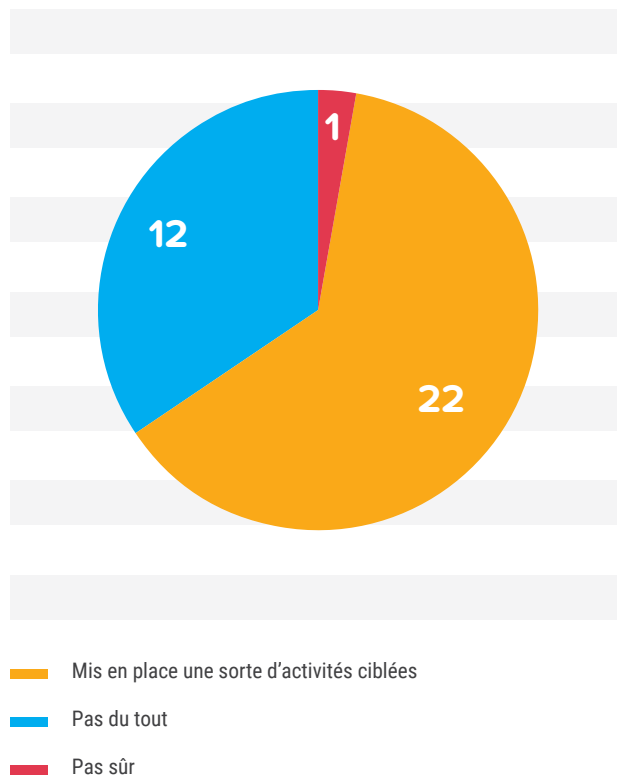
- En 2017, le projet « Bridge » de la ville de Mariupol a créé une clinique pour aider les jeunes souffrant de troubles mentaux.
- En 2018, le projet « Way to the future » a été mis en place pour accroître l'esprit d'entreprise chez les jeunes femmes confrontées à des problèmes sociaux.
- En juin 2019, le projet « Summer kaleidoscope » a été lancé dans le but d'aider les enseignants de la ville de Shostka à développer leurs compétences en matière d'éducation non formelle.

Tous ces projets ont aidé un grand nombre de personnes dans les villes de Mariupol, Shostka et dans de nombreux autres endroits en Ukraine.

Pour en savoir plus : <https://platforma-dev.eu/project-one-akmene-district-municipality-lithuania-cities-mariupol-avdiivka-shostka-ukraine/>

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES VISANT À SOUTENIR LES EFFORTS DES PARTENAIRES NON-UE POUR LOCALISER LES ODD

FIGURE 10. (35 ASSOCIATIONS)



Travailler de concert en utilisant un cadre commun et le même langage des ODD peut aider à identifier des approches potentielles susceptibles de revitaliser les partenariats avec les pairs à travers le monde, voire encourager la création de nouveaux partenariats. Bien que 12 associations aient indiqué qu'elles n'avaient pas mis en place d'activités spécifiques pour soutenir leurs partenaires non européens dans leurs efforts de localisation des ODD, ou qu'elles n'étaient pas au courant de telles tentatives, 22 d'entre elles ont répondu par l'affirmative.





PROMOTION DES INITIATIVES LOCALES DE TOURISME DURABLE ENTRE LES MUNICIPALITÉS DU PORTUGAL ET DU CAP-VERT

Par le biais d'un développement cohérent et planifié, avec le soutien de projets de coopération internationale, il est possible de concevoir un modèle de développement touristique durable qui corresponde aux attentes sociales et économiques des populations, tout en préservant leur environnement local et leurs traditions. En effet, les atouts naturels et culturels de l'île de Maio sont précisément les ressources touristiques que les initiatives de tourisme local durable, telles que le projet de promotion et de requalification touristique de l'île de Maio, visent à protéger. Ce projet (Projeto de dinamização e requalificação turística na Ilha do Maio) soutient le développement de l'île de Maio dans l'archipel du Cap-Vert en tant que destination touristique durable, avec l'aide de l'entrepreneuriat local et de la rénovation urbaine. Ce projet représente un exemple de coopération internationale pour le développement où la combinaison des

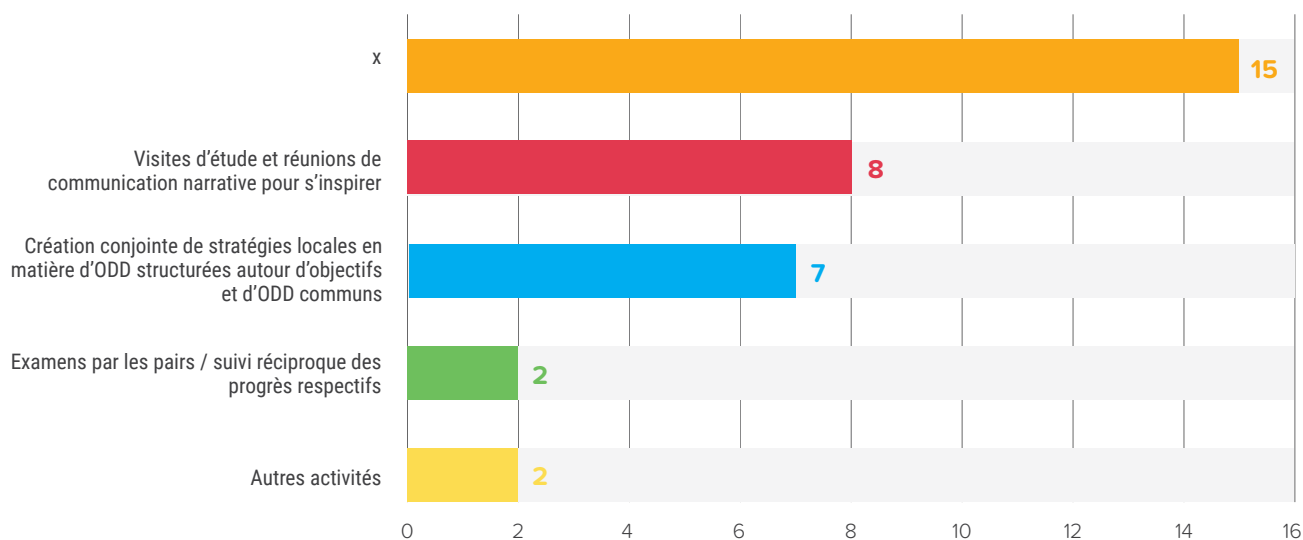
connaissances et des expériences des différents partenaires impliqués joue un rôle essentiel. La municipalité de Maio (Câmara Municipal do Maio) et la municipalité de Loures (Câmara Municipal de Loures - Portugal) coopèrent en fait depuis 1993.

Ce projet de coopération, en partenariat avec l'Instituto Marquês de Valle Flôr, une ONG de développement, s'est efforcé de canaliser les connaissances et l'expérience de la Câmara Municipal de Loures dans des domaines spécifiques, en particulier la planification et la réhabilitation urbaines, mais aussi la planification municipale et le développement, afin de tirer profit de l'expertise des techniciens de la Câmara Municipal do Maio. En outre, le projet a réussi à établir un dialogue productif, une coopération et un échange d'expériences dans d'autres domaines, conformément à l'expertise de chaque partenaire.

Pour en savoir plus : <https://platforma-dev.eu/project-912-loures-portugal-maio-cape-verde/>

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DES ASSOCIATIONS VISANT À SOUTENIR LES EFFORTS DES PARTENAIRES NON-UE POUR LOCALISER LES ODD

FIGURE 11. (35 ASSOCIATIONS)



La Figure ci-dessus montre qu'une majorité de 15 associations⁷² ont soutenu leurs pairs dans les pays partenaires en organisant des activités de formation et de renforcement des capacités pour un apprentissage mutuel. Huit associations⁷³ ont eu recours à des visites d'étude et à des réunions de communication narrative avec leurs pairs pour trouver des idées sur la manière de localiser les ODD. Sept répondants⁷⁴ ont travaillé avec leurs pairs pour élaborer conjointement des stratégies locales en matière d'ODD fondées sur des objectifs et des ODD communs, contre seulement trois associations en 2020. Enfin, deux associations⁷⁵ ont procédé à des révisions mutuelles avec leurs homologues ainsi qu'à un suivi de leurs progrès respectifs en matière d'ODD. Quatre associations l'avaient fait avant le déclenchement de la Covid-19 en 2020.

Les associations organisent également de plus en plus d'échanges avec d'autres associations à travers le monde, afin de trouver des solutions sur la meilleure façon de soutenir leurs GLR membres, de s'engager avec les gouvernements nationaux et de trouver des moyens innovants pour s'engager avec les différentes parties prenantes et sensibiliser le public. La VVSG a eu des échanges avec l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) et l'Association des Gouvernements Locaux d'Afrique du Sud (SALGA) sur la manière d'améliorer leurs efforts de localisation des ODD.

En réponse à notre question sur la manière dont elles évalueraient les connaissances de leurs partenaires non-européens ou non-UE en matière d'ODD, neuf associations⁷⁶ nous ont informés qu'elles n'étaient pas tout à fait sûres du niveau de connaissance de leurs pairs relativement à l'Agenda 2030. Huit associations⁷⁷ ont indiqué que leurs pairs utilisaient les ODD comme référence, mais que ceux-ci ne figuraient pas nécessairement en tête de leurs priorités de travail. L'intérêt de relier les ODD à la coopération décentralisée s'est accru et la coalition PLATFORMA, ainsi que ses partenaires, ont identifié un besoin clair d'outils et de renforcement des capacités pour faire mieux connaître ce que les ODD peuvent représenter en termes d'opportunités pour les partenaires et pour l'Agenda 2030.



MODULE 4 D'APPRENTISSAGE SUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET LES ODD - DEVEZ-VOUS FORMATEUR !

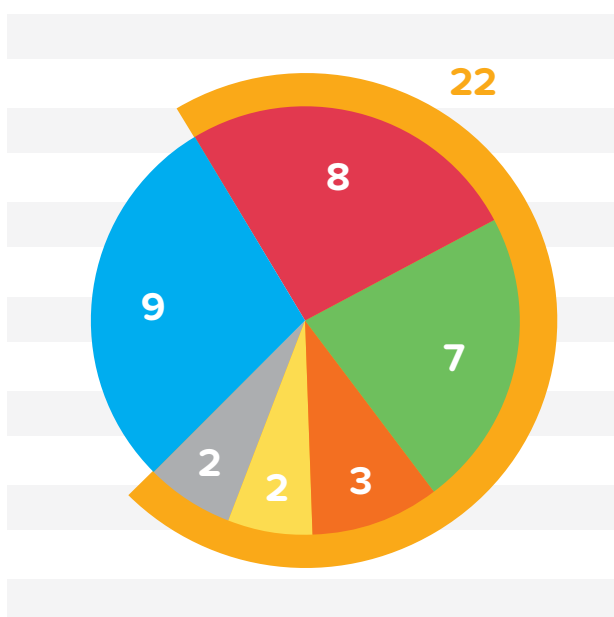
Quelle est la position de votre association en matière de coopération internationale et comment est-elle liée à l'Agenda 2030 ? Comment pouvez-vous tirer le meilleur parti du cadre des ODD en vous engageant dans une nouvelle coopération ? Si l'une de ces questions vous semble familière, nous vous invitons à consulter le nouveau « Module 4 d'apprentissage : Localiser les ODD grâce à la coopération décentralisée », élaboré par CGLU Learning, en collaboration avec PLATFORMA et une variété de partenaires. Cet outil d'apprentissage instructif pour les formateurs propose une approche intégrée de la coopération décentralisée, en accord avec les cibles des ODD, pour aider les praticiens à devenir des partenaires actifs et efficaces. Le module sert également d'assise à l'organisation d'événements d'apprentissage, tels que des ateliers où les fonctionnaires municipaux, les dirigeants locaux et régionaux et d'autres parties prenantes reçoivent une formation spécifique, en vue d'accroître la prise de conscience du rôle central que la coopération décentralisée peut jouer pour les GLR et leurs associations respectives.

- Lisez le Module : www.cglu.org/sites/default/files/module4.pdf
- Inscrivez-vous pour devenir formateur ou recevoir de plus amples informations : bit.ly/3s3YkYl



NIVEAU DE CONNAISSANCES DES PARTENAIRES NON-UE / NON-EUROPÉENS EN MATIÈRE D'ODD

FIGURE 12. (31 ASSOCIATIONS)



- Ils utilisent les ODD comme point de référence, mais ceux-ci ne figurent pas parmi leurs priorités de travail
- Ils sont prêts à travailler avec vous en utilisant le cadre des ODD
- Ils savent que les ODD existent, mais n'en connaissent pas les détails
- Ils alignent leurs priorités de travail sur les ODD
- Autre
- Je ne sais pas

⁷³ Bulgarie, Espagne (FAMSI et FEMP), France (AFCCRE), Lettonie, NALAS, Pays-Bas (LBSNN), Suède.

⁷⁴ Autriche (Städtebund), Espagne (FAMSI), Géorgie, Italie, Kosovo, Pays-Bas (LBSNN), Norvège.

⁷⁵ Italie et NALAS.

⁷⁶ Bulgarie, Danemark, Finlande, Islande, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni (LGA), Serbie, Slovaquie.

⁷⁷ Albanie, Allemagne, Espagne (FAMSI), France (AFCCRE), Kosovo, Lituanie, NALAS, Norvège.

⁷² Albanie, Allemagne, Belgique, Espagne (FAMSI, FEMP et Fons Mallorquí), Kosovo, Lettonie, Macédoine du Nord, NALAS, Norvège, Pays-Bas (LBSNN), Serbie, Turquie (TBB et MMU).

Sept associations⁷⁸ ont déclaré que leurs partenaires alignaient leur travail sur les ODD et trois autres⁷⁹ ont signalé que leurs partenaires connaissaient le cadre mondial mais en ignoraient les détails.

Notre interlocuteur espagnol de la FEMP a souligné qu'il était difficile de donner une réponse globale à une telle question, car cela dépendait à la fois du pays et du type de partenaire. Il a toutefois remarqué que les associations nationales des pays partenaires étaient dans l'ensemble conscientes et avaient une bonne connaissance de la localisation des ODD.

Alors, comment les collectivités territoriales et leurs associations travaillent-elles avec les différents ODD dans le cadre de leurs partenariats ? Se concentrent-elles sur des objectifs spécifiques et, si oui, lesquels ? Sur les 39 associations ayant répondu, 17⁸⁰ ont indiqué qu'elles ne travaillaient pas avec des objectifs spécifiques mais dans l'esprit général de l'Agenda 2030, en plaçant la cohérence des politiques, la gouvernance multipartite et multiniveaux, ainsi que la dimension transversale des ODD, au cœur de leurs efforts. Cependant, 6 associations⁸¹ ont déclaré qu'elles travaillaient directement sur les ODD et sur l'ensemble des 17 ODD.⁸²

Spécifiquement, 8 associations⁸³ ont indiqué qu'elles travaillaient sur certains ODD avec leurs pairs internationaux. Contrairement à l'année

2020, où seuls 5 objectifs avaient été identifiés, 14 des 17 ODD ont été mentionnés dans les réponses de cette année. Les objectifs spécifiques mentionnés par les répondants en 2021 sont :

- **ODD 1** (Fons Mallorquí, Euskadi)
- **ODD 2** (Fons Mallorquí)
- **ODD 3** (NALAS, Euskadi)
- **ODD 4** (Fons Mallorquí, Euskadi, NALAS)
- **ODD 5** (Fons Mallorquí, Euskadi, FEMP, NALAS, Géorgie)
- **ODD 6** (Fons Mallorquí, Euskadi, NALAS, Géorgie)
- **ODD 7** (NALAS, Géorgie)
- **ODD 8** (Géorgie, Euskadi)
- **ODD 10** (NALAS)
- **ODD 11** (NALAS, Géorgie, FEMP)
- **ODD 12** (Fons Mallorquí)
- **ODD 13** (Fons Mallorquí, NALAS, Géorgie)
- **ODD 16** (Géorgie, Chypre, Euskadi, FEMP)
- **ODD 17** (NALAS, Euskadi, FEMP)

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET ODD SPÉCIFIQUES

FIGURE 13. (8 ASSOCIATIONS)



⁷⁸ Espagne (Fons Mallorquí), Géorgie, Italie, Lettonie, Pays-Bas (LBSNN), Turquie (MMU), Ukraine.

⁷⁹ France (CUF), Macédoine du Nord, Suède.

⁸⁰ Albanie, Autriche (Städtebund), Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne (FAMS), Finlande, France (AFCCRE), Kosovo, Lituanie, Macédoine du Nord, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni (LGA), Royaume-Uni (COSLA), Turquie (TBB), Ukraine.

⁸¹ Allemagne, Italie, Lettonie, Serbie, Suède, Turquie (MMU).

⁸² Bien que l'AFCCRE (France) ait travaillé sur tous les principes de l'Agenda 2030, elle a décidé en 2021 d'entamer une analyse approfondie de ses efforts en lien avec l'ODD 17, qui sera réalisée en collaboration avec le Comité 21 (une organisation française qui promeut la mise en œuvre de l'Agenda 2030). Cette analyse est toujours en cours.

⁸³ Chypre, Espagne (FEMP et Fons Mallorquí), France (CUF), Géorgie, Luxembourg, NALAS, Pays-Bas (LBSNN).



PROJET « FAÇONNER DES VILLES ÉQUITABLES » (SHAPING FAIR CITIES) ENTRE MUNICIPALITÉS D'ITALIE ET DU MOZAMBIQUE

Le projet « Shaping Fair Cities » est la concrétisation de l'esprit dont ont fait preuve les représentants des collectivités territoriales lors des événements célébrant l'adoption de l'Agenda 2030 des Nations unies et de ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) à New York en 2015. Il reconnaît, souligne et valorise le rôle que toutes les villes et les gouvernements infranationaux doivent jouer dans la réalisation de l'Agenda 2030 et des ODD.

Le projet mobilise les collectivités territoriales pour la mise en œuvre des ODD, en particulier pour : l'ODD 11 (rendre les villes inclusives, sûres, résilientes et durables), l'ODD 16 (promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives), l'ODD 13 (lutter contre le changement climatique et ses impacts), en intégrant une forte approche de genre (ODD 5) en période de migration et de mouvements de réfugiés, thème pris en compte pour la première fois dans les politiques générales de développement.

Le projet sensibilise et implique activement les décideurs locaux, les fonctionnaires, les organisations communautaires et les citoyens dans la localisation des ODD dans huit pays européens et deux pays partenaires de l'UE, par le biais d'un partenariat multipartite paneuropéen. Ce faisant, l'action promeut le rôle indispensable des collectivités locales dans la mise en œuvre d'une nouvelle série d'objectifs, ouvrant la voie à des plans locaux spécifiques de l'Agenda 2030.

Pour en savoir plus : shapingfaircities.eu et <https://platforma-dev.eu/project-712-emilia-romagna-region-italy-pemba-municipality-mozambique/>



NE MANQUEZ PAS LA 3E ÉDITION DES PLATFORMAWARDS

Remporter un prix aux PLATFORMAwards est l'occasion idéale de mettre en lumière des projets de coopération décentralisée. Lors de la cérémonie de remise des prix de la deuxième édition, qui s'est tenue en 2020, plusieurs projets internationaux étonnants couvrant un large éventail de sujets liés aux 17 ODD, tels que l'eau, le genre, la bonne gouvernance, l'éducation, la mobilité, les déchets, et bien d'autres encore, ont été récompensés. Les 26 candidatures reçues par PLATFORMA représentaient un total de 74 collectivités territoriales de 11 États membres de l'UE et de 19 pays partenaires d'Afrique, d'Amérique latine et du voisinage européen oriental et du Sud. Pour ceux qui l'ont manquée, une vidéo animée des gagnants de 2021 est disponible : bit.ly/3vsQAKz

Le jury, composé d'élus indépendants et d'experts de différentes institutions, dont le Parlement européen, le Comité des régions et l'ONU, a convenu à l'unanimité que la confiance, l'innovation et l'apprentissage mutuel étaient trois éléments clés de la réussite de la coopération locale et régionale.

La troisième édition des PLATFORMAwards aura lieu au printemps 2022, alors restez à l'affût des prochaines informations sur la manière de postuler et de suivre les procédures sur notre site web : platformawards.eu

PLATFORMA WARDS

4 OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS DE



Obstacles

(Défis classés par ordre de sélection, du plus élevé au plus faible) :

- 1 Ressources humaines inadéquates ou faible capacité des municipalités (par exemple pour la planification, la collecte et la gestion de données, la conception de projets, etc.).
- 2 Intérêt et/ou sensibilisation limités au niveau local (par exemple, les collectivités locales ne comprennent pas les ODD ou ne les trouvent pas pertinents, ou les considèrent comme une nouvelle charge supplémentaire, mal adaptée aux priorités locales).
- 3 Coordination limitée entre les différents niveaux de gouvernement (par exemple, chevauchement de responsabilités, difficulté de coordination entre les plans nationaux et locaux, etc.).
- 4 Soutien limité des gouvernements nationaux (en termes de soutien administratif et financier, de renforcement des capacités, de ressources humaines...).
- 5 Ressources financières insuffisantes (autres que les subventions nationales) en général.
- 6 Les ODD éclipsés par la crise sanitaire et les efforts de relance.

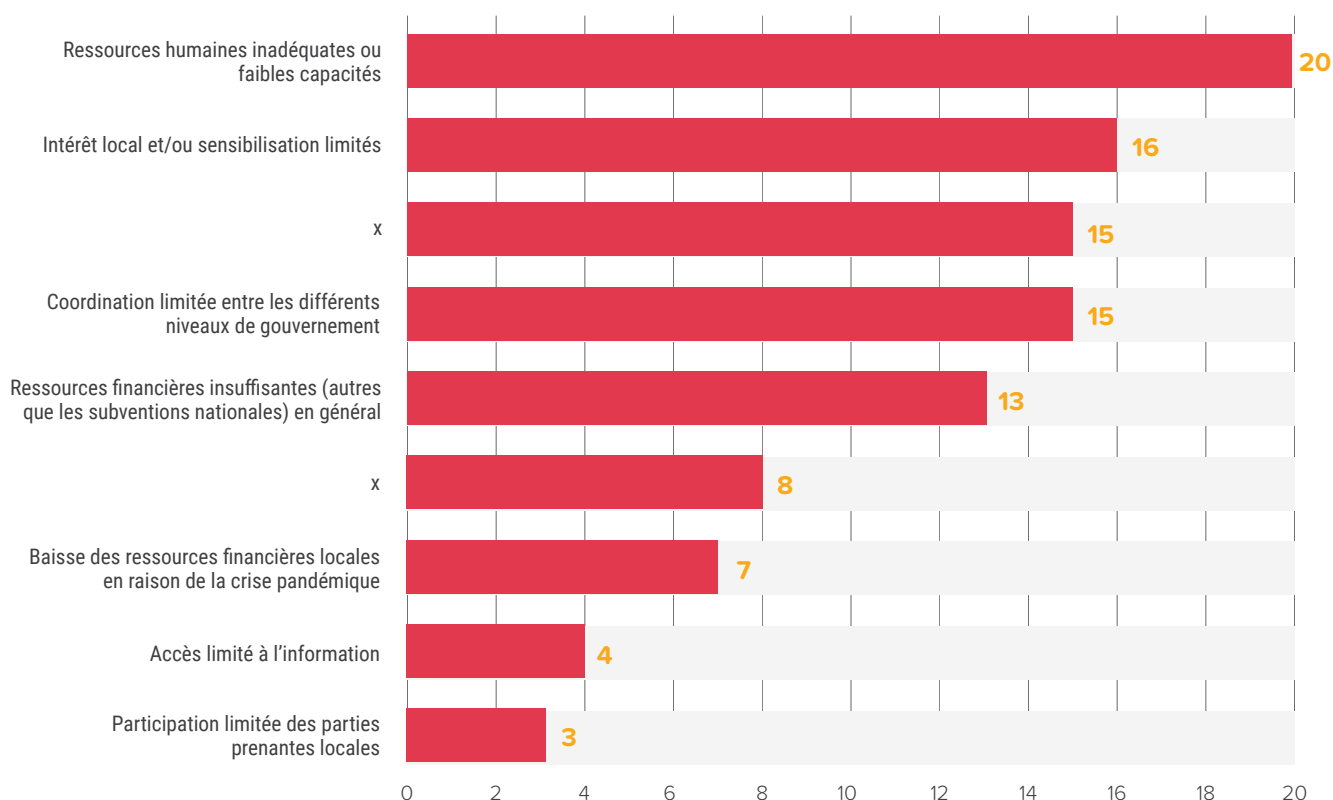
- 7 Baisse des ressources financières locales en raison de la pandémie (réduction des recettes locales générées par les impôts, les taxes, etc.).
- 8 Accès limité à l'information.
- 9 Autres (tels que le manque de données désagrégées et disponibles, etc.).
- 10 Participation limitée des parties prenantes locales.

Obstacles supplémentaires :

- Sensibilités et priorités politiques (importance des élections, capacités parfois insuffisantes, profilage, réticence à l'égard des données et des objectifs, etc.).
- La raison principale est le manque total de connaissances et d'informations sur les ODD de l'ensemble de la population. Cependant, dans certains pays notamment en Europe centrale et orientale, ce manque de connaissance est probablement enraciné dans une méfiance sous-jacente envers la notion même d'ODD aux niveaux décisionnels et dans la société en général.
- Manque d'outils pour aider à transformer l'intention d'utiliser l'Agenda 2030 et les 17 ODD en un cadre opérationnel qui mène à la concrétisation.

PRINCIPAUX OBSTACLES

FIGURE 15.



TRAVAILLER AVEC LES ODD



Opportunités

(Opportunités classées par ordre de section, de la plus élevée à la plus faible)

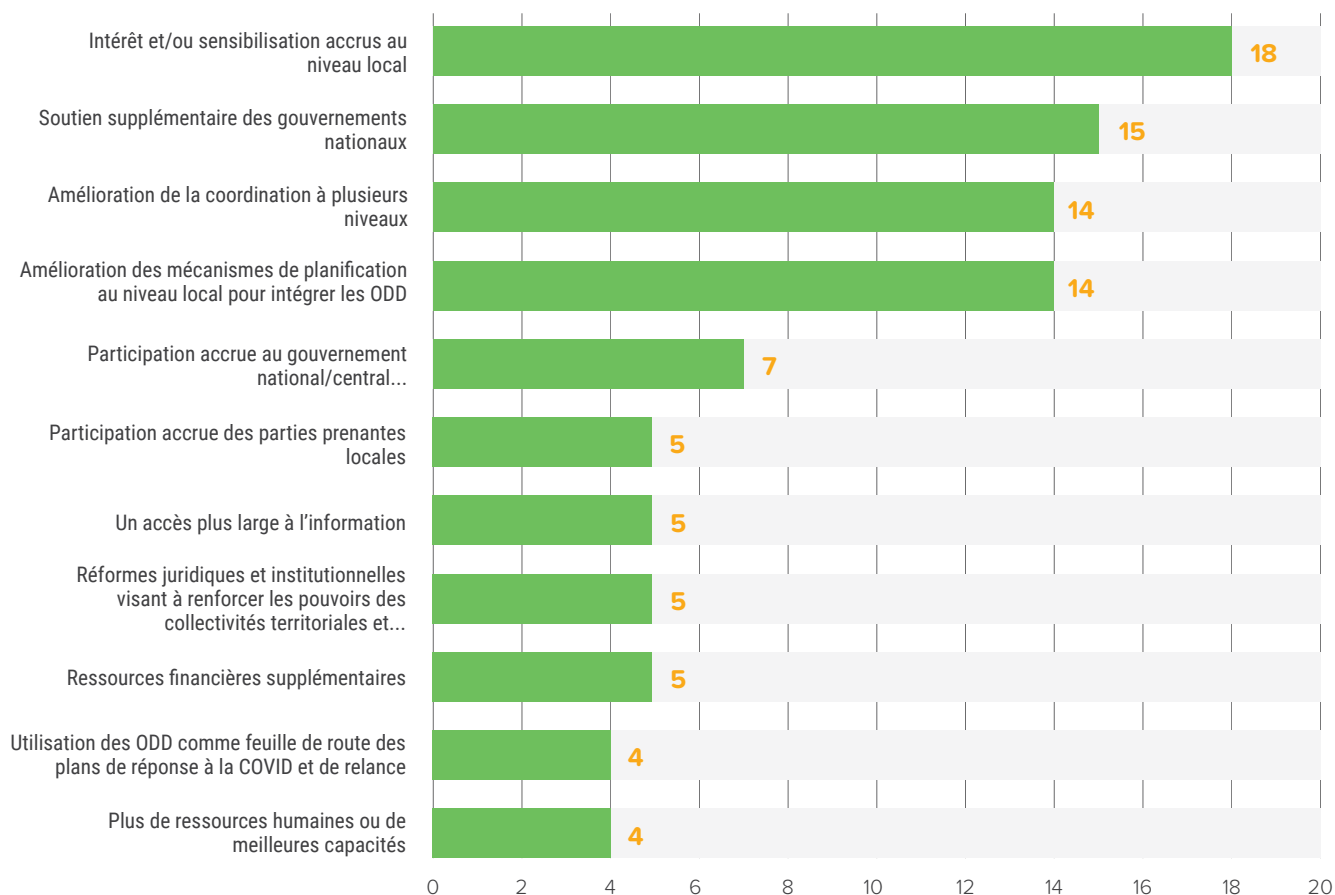
- 1 Intérêt et/ou sensibilisation accrus au niveau local (par exemple, les collectivités locales comprennent mieux les ODD ou les trouvent (plus) pertinents ; elles ne considèrent plus les ODD comme un fardeau, les ODD sont adaptés aux priorités locales).
- 2 Un soutien accru des gouvernements nationaux (en termes de soutien administratif et financier, de renforcement des capacités, de ressources humaines...).
- 3 Amélioration des mécanismes de planification au niveau local afin d'intégrer les ODD et de promouvoir la reprise.
- 4 Amélioration de la coordination multi-niveaux.
- 5 Une meilleure implication du gouvernement national/central dans la coordination des ODD.
- 6 Introduction de réformes juridiques et institutionnelles visant à renforcer les pouvoirs des collectivités territoriales (p. ex., pour la localisation des ODD et le redressement après la pandémie).
- 7 Ressources financières supplémentaires (p. ex., pour soutenir les investissements dans les services de base et le développement local).
- 8 Nouvelle utilisation des ODD comme feuille de route pour répondre à la crise due à la Covid-19.
- 9 Plus de ressources humaines ou de meilleures capacités.
- 10 Un accès plus large à l'information.
- 11 Participation accrue des parties prenantes locales (p. ex., pour soutenir les ODD et le processus de reprise).

Opportunités supplémentaires :

- Amélioration du travail multidisciplinaire et intersectoriel (coordination au sein du gouvernement local) ; langage commun pour entamer des discussions et collaborer avec les parties prenantes

PRINCIPALES OPPORTUNITÉS

FIGURE 14.



CONCLUSION

L'année 2020 a sans doute été l'une des plus atypiques, et on peut en dire autant de l'année 2021. Une « nouvelle normalité » s'impose et, au milieu des urgences sanitaires, de la gestion des crises sociales et économiques et du développement des connexions numériques, « reconstruire en mieux » a déjà été déclaré une priorité pour les gouvernements locaux, intermédiaires, régionaux, nationaux, européens et les institutions internationales. À tous les niveaux, on s'efforce de faire en sorte que cette crise mondiale historique puisse aussi devenir une occasion d'améliorer les choses et d'inspirer des changements transformateurs profondément enracinés.

L'Agenda 2030 est-il une solution ? Si l'on ne devait retenir qu'une seule chose de cette publication, ce serait qu'un nombre croissant de collectivités territoriales en Europe, et leurs associations, prennent l'initiative de mettre en œuvre ce qui est encore considéré par d'autres comme un simple « programme mondial. » Ceux qui sont en première ligne apprécient cependant la manière dont l'Agenda 2030 et ses objectifs peuvent être utilisés pour transformer leur travail quotidien, leurs politiques et leurs services publics en approches **inclusives** ; avec le temps, leur travail peut trouver un écho auprès d'autres gouvernements dans le monde, devenir **interconnecté** grâce à un vocabulaire partagé utilisé dans le but commun d'atteindre les cibles et les objectifs mondiaux, qui, constituent ainsi un lien entre **les citoyens et le monde**. En suivant et en consignait leurs progrès, ils aident à déterminer comment les collectivités territoriales peuvent continuer à affiner et à réorienter leurs actions en fonction de leurs aspirations.

Les associations nationales jouent un rôle essentiel dans la défense des intérêts de leurs membres auprès des gouvernements nationaux, des institutions européennes et des réseaux internationaux. Elles fournissent des informations, transmettent des expériences et favorisent le partage des connaissances. Leur rôle est particulièrement crucial lorsqu'il s'agit de sensibiliser leurs membres aux avantages de travailler avec les ODD dans les villes moyennes et petites, ainsi que dans les zones rurales. Les trois quarts des associations nationales du CCRE ne représentent que le niveau local,⁸⁴ ce qui constitue un autre point fort à exploiter.

En outre, depuis la première édition de cette publication en 2018, nous avons assisté à un changement de perspective

au sein des associations dans les pays où la sensibilisation était, et parfois est encore, très faible. Elles cherchent activement à accroître leurs connaissances autour de l'Agenda 2030, à ajuster leurs actions et à sensibiliser leurs citoyens et partenaires. Elles ont même adapté leur argumentation concernant leur rôle de plaidoyer vis-à-vis de leurs gouvernements nationaux.

Par ailleurs, la mise en œuvre des ODD sur un territoire permet également de contribuer à la diplomatie des villes. Les GLR qui ont déjà soumis des Examens locaux volontaires (ELV) ont également rendu un grand service en favorisant la reconnaissance du rôle des collectivités territoriales sur la scène internationale. Les Examens infranationaux volontaires produits par les associations nationales représentent une nouvelle étape innovante vers la coordination des perspectives politiques sur les ODD au niveau local et dans un pays spécifique, destinées à être partagées avec leurs gouvernements nationaux et les Nations unies.

Dernier point, mais non des moindres, la dimension transformatrice et durable de la mise en œuvre des ODD est évidente tout au long de l'étude, qu'elle soit interne (dans la manière dont les associations ou les gouvernements locaux travaillent en utilisant une approche inclusive) ou externe (augmentation des partenariats multi-niveaux, multi-acteurs et internationaux, par exemple).

Cependant, la transformation des territoires pour les aligner sur les ODD nécessitera la mobilisation d'investissements supplémentaires ; l'initiative Global Europe, le Green Deal de l'UE, les fonds de cohésion de l'UE (post-2020) et d'autres instruments de l'UE offrent une opportunité vitale pour promouvoir l'investissement local et soutenir le développement durable dans tous les territoires. La croissance progressive des partenariats publics et privés est également un moyen innovant d'induire une transformation et une évolution positive des politiques et services publics.

Les ODD sont-ils une solution ? Ils peuvent très certainement l'être, et le CCRE et PLATFORMA sont fiers de montrer avec cette étude comment les collectivités territoriales et leurs associations peuvent contribuer à faire des ODD une réalité dans les territoires de toute l'Europe, en les transformant de manière durable, même et surtout en période de Covid-19.

⁸⁴ Voir l'étude du CCRE sur les associations nationales :

https://www.ccre.org/img/uploads/piecesjointe/filename/CEMR_study_association_local_government_FR.pdf

LECTURES SUPPLÉMENTAIRES

Ne manquez pas nos autres publications sur les ODD !



Actions des municipalités et des régions en faveur de l'éducation à la citoyenneté mondiale - En route vers 2030
bit.ly/3iqAeVA



CGLU-PLATFORMA Module de formation 4 : Localiser les ODD à travers la coopération décentralisée
bit.ly/2RBA4zI



Comment les villes et les régions d'Europe montrent l'exemple
bit.ly/2PHrBoR



Comment les associations de collectivités territoriales concrétisent les ODD
bit.ly/2AGRChA



L'Agenda 2030 vu par les associations de collectivités territoriales
bit.ly/3ijsqSM

2018

2019

2020

...

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à explorer
<https://platforma-dev.eu/fr/our-publications/> !



Créé en 1951, le Conseil des Communes et Régions d'Europe est la plus ancienne association de villes et de régions européennes. Il rassemble 100 000 collectivités territoriales à travers 60 associations nationales.

Le CCRE est la Section européenne de Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU), et représente les collectivités territoriales d'Europe à l'échelle internationale.

Le CCRE promeut la construction d'une Europe unie, pacifique et démocratique, fondée sur l'autonomie locale et le respect du principe de subsidiarité.

Le CCRE défend les intérêts des collectivités territoriales afin que leurs voix soient entendues en Europe, en mettant l'accent sur la démocratie locale et l'autonomie. Ce travail de plaidoyer repose sur l'expérience du CCRE et de celle de ses associations membres.

www.cemr.eu | [@CCRECEMR](https://twitter.com/CCRECEMR)



PLATFORMA est la coalition paneuropéenne des collectivités locales et régionales - et de leurs associations - actives dans la coopération au développement de ville à ville et de région à région.

Toutes sont des actrices clés de la coopération internationale pour le développement durable. PLATFORMA est un centre d'expertise sur l'action internationale des gouvernements locaux et régionaux, qui rassemble des collectivités locales et régionales, leurs réseaux européens et internationaux ainsi que des associations régionales et nationales.

Avec ses partenaires, PLATFORMA défend le rôle que jouent les collectivités locales et régionales dans les politiques de développement de l'UE, promeut la coopération internationale entre les villes et les régions du monde entier et facilite l'échange de connaissances entre les collectivités locales et régionales et leurs associations.

En 2015, PLATFORMA a ratifié un Accord-cadre de partenariat (*Framework Partnership Agreement ou FPA*) avec la Commission européenne. Ses signataires se sont ainsi engagés à agir contre la pauvreté et les inégalités dans le monde, tout en plaidant pour la démocratie locale et le développement durable, dans le respect de valeurs et d'objectifs communs.

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) héberge le secrétariat de PLATFORMA.

www.platforma-dev.eu/fr | [@Platforma4Dev](https://twitter.com/Platforma4Dev)

Pandémie mondiale, crises sociales, complotisme. Un véritable ouragan souffle sur l'organisation de nos sociétés, défiant les représentants publics. Les Objectifs de développement durable (ODD) pourraient être une réponse car leur cadre fixe un objectif clair et commun, engageant une responsabilité partagée. Ils visent une mise en œuvre des services publics, résultats concrets de l'organisation d'une société, pour et par les citoyens.

L'ambition de cette publication est de contribuer à comprendre comment appliquer ce cadre, comment le rendre réel grâce, notamment, au rôle des associations de collectivités territoriales en Europe. Cette publication apporte son écot pour sortir de l'impasse et améliorer notre vivre-ensemble, en Europe et au-delà.



Square de Meeûs 1
1000 Bruxelles - Belgique
+32 (0)2 265 09 30
platforma@ccre-cemr.org
@Platforma4Dev
www.platforma-dev.eu



Square de Meeûs 1
1000 Bruxelles - Belgique
+ 32 (0)2 511 74 77
info@ccre-cemr.org
@CCRECEMR
www.cemr.eu

Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu n'engage que PLATFORMA et le CCRE et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.